Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 34 no 2 | Edmonton, semaine du 14 au 20 janvier 2000 | 12 pages | 60c

Dyane Adam en visite à Edmonton

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

Madame Dyane Adam, Commissaire aux langues officielles depuis 5 mois, était de passage à Edmonton, le jeudi 6 janvier dernier. Cette visite avait pour but premier de rencontrer certaines associations et plus particulièrement l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Pour Madame Adam, il est important de recueillir de l'information sur le terrain car elle aime vivre les choses en direct, vérifier les perceptions, voir ce qui se cache derrière les discours. Elle se devait donc de commencer à tâter le pouls des communautés francophones à travers le pays. Une façon comme une autre de «connaître la situation des communautés, leurs analyses des dossiers prioritaires, leurs aspirations, leurs objectifs, leurs perceptions des services fédéraux, des cas problèmes, des cas de réussites et de déterminer comment le Commissariat pourrait les aider, les appuyer. C'est un premier tour d'horizon parce qu'on ne peut pas toucher à tout. Mais j'ai réussi, grâce notamment à l'ACFA, à identifier certains dossiers. »

« Je suis en train de me forger une idée de la situation au pays. Comment elle se vit au Nouveau Brunswick, en Ontario ou dans l'Ouest canadien. Ce n'est pas la même situation partout et il faut essayer d'établir des priorités. Est-ce qu'il y a des points de convergences, de divergences? Quelle énergie devrait-on mettre au Commissariat pour faire avancer les dossiers? Il existe peut-être des plans d'actions différents suivant les provinces. Car c'est clair que les communautés ne sont pas au même niveau de développement, n'ont pas les mêmes besoins », a-t-elle ajouté.

Les informations partagées lors de cette visite éclair, a permis à la Commissaire de mieux comprendre la réalité quotidienne de la communauté francophone albertaine. Elle se dit surprise de voir que le climat est relativement positif entre le provincial et la communauté grâce à des gestes concrets lors de la dernière année. Selon elle,



« c'est avec le gouvernement fédéral que les choses sont moins positives. On vit le gouvernement fédéral comme étant plutôt timide dans ses interventions pour soutenir la communauté. Il n'est pas toujours clair dans ses approches et dans ses objectifs. Ça varie entre les ministères mais globalement c'est ce que j'ai obtenu de la communauté, on ne sent pas un engagement ferme de la part du Fédéral dans leurs revendications et leur plan de développement. Les communautés souhaitent que le Fédéral soit plus articulé pour permettre de travailler de façon plus directe et plus engagée. »

Malgré les problèmes, la Commissaire aux langues officielles se dit optimiste quand à l'avenir du bilinguisme au pays. Elle faisait notamment remarquer que même le Parti réformiste avait changé d'avis autour de cette question. Parti qui se disait récemment prêt à reconnaître le Canada comme pays bilingue ce qu'il refusait de faire auparavant. Elle considère qu'une telle reconnaissance démontre que cette donnée est incontournable.

Selon Madame Adam, le Canada est dans une période de croissance, de réinvestissement et les restrictions budgétaires d'envergure sont terminées. C'est donc un moment propice pour remettre de l'avant certaines valeurs fondamentales de la société canadienne. Mais pour ce faire, il est important de moderniser le discours autour de la question des droits linguistiques. Pour atteindre cet objectif, « il faut avoir une stratégie multiple et travailler avec différents acteurs. Le politique a certes un rôle très important à jouer mais il faut des études, des analyses. Les communautés doivent repenser comment la dualité linguistique va se vivre dans le nouveau millénaire. Qu'est-ce que ça va engendrer? Ce sont des droits certes, des

« Il faut des études plus complètes qui expliquent ce qu'est une communauté vivante, comment le fait français se vit au Canada et que le modèle n'est pas juste le modèle homogène québécois. »

droits constitutionnels mais ce sont aussi des avantages économiques, une ouverture sur le monde, un enrichissement humain. C'est beaucoup plus que juste une question de droits et de loi. Il doit donc y avoir un élargissement du discours. De plus, les droits linguistiques ont permis au Canada de développer certaines expertises dans certains domaines notamment le développement de logiciels de traduction ou l'Internet. On est un des pays qui contribue le plus au fait français dans ce domaine même s'il reste encore beaucoup de travail à faire. Un des premiers pays à servir la société dans les deux langues. »

« D'autre part, il faut dépasser le discours de l'assimilation. Il faut reconnaître les réalisations autour de la santé, de l'économie, du développement des communautés, etc. Il faut des études plus complètes qui expliquent ce qu'est une communauté vivante, comment le fait français se vit au Canada et que le modèle n'est pas juste le modèle homogène québécois. »

Selon la Commissaire, le gouvernement est arrivé à l'étape où il doit réviser sérieusement comment il compte suivre le développement des communautés. Il faut aussi établir des ponts et favoriser le dialogue en organisant des forums entre les différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal), mais aussi entre les universités et les communautés.

En ce qui à trait au rapport Simard, Madame Adam appuie beaucoup des recommandations qui mettent en avant la question des langues officielles. Pour elle, le gouvernement doit s'assurer de veiller au respect des communautés et de l'évolution du développement de ces mêmes communautés. « C'est un cri d'alarme et tous ceux et celles qui ont une responsabilité dans ce domaine doivent se sentir concernés car il y a des progrès à faire, il y a des choses qui ne vont pas ». Selon Madame Adam, le sénateur Simard porte certes un jugement critique et sévère sur ce qui a été fait mais elle croit tout de même que ce rapport a été écrit dans une optique optimiste et positive en faisant des recommandations concrètes. Le Commissariat à l'intention de l'étudier à l'interne.

Madame Adam étant une femme d'action, elle espère pouvoir déranger lors de son mandat de sept ans. Elle veut donc voir les choses bouger. « J'ai bien l'intention de travailler avec le Fédéral, de créer des occasions et des événements pour favoriser le dialogue, d'encourager les communautés à s'impliquer, » disait-elle en guise de conclusion.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

Citation de la semaine

La beauté plaît aux yeux, la douceur charme l'âme.

Voltaire

Radio-Canada songe à revenir sur ses engagements à l'endroit des communautés francophones et acadiennes

Ottawa (APF): Radio-Canada devra refléter davantage les communautés francophones du pays dans sa programmation au cours des sept prochaines années...à moins que le nouveau président de la SRC décide du contraire.

Le président de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, a annoncé qu'il reconsidérait tous les engagements pris par la Société d'État lors de l'audience publique du mois de mai dernier en vue du renouvellement des licences de diffusion, à la lumière des exigences imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

M. Rabinovitch accuse le Conseil de vouloir transformer la télévision française en une «*PBS du Nord, un télédiffuseur élitiste*» en exigeant comme condition de licence, notamment, davantage d'émissions de musique, de danse et de variétés, une augmentation des émissions pour enfants et en interdisant à compter de septembre 2003 la diffusion aux heures de grande écoute de films étrangers populaires comme le *Titanic* et *La Liste de Schindler*, pendant les dix ans suivant leur présentation dans les salles de cinéma.

Selon M. Rabinovich, une programmation axée davantage sur les arts et la culture ainsi que le retrait des films populaires américains du petit écran coûteraient 50 millions de dollars par année. Les conditions de licence imposées par le CRTC, dit le président, «*témoignent d'une irresponsabilité financière*».

Tout en se disant «*très respectueux*» des attentes du CRTC en ce qui a trait à la production régionale, M. Rabinovitch ne promet plus rien pour les régions: «*On va faire ce que l'on peut en fonction des sommes disponibles*», dit-il. Surtout, il n'accepte pas de se faire dicter une ligne de conduite par le CRTC en matière de programmation. Le Conseil, de l'avis du président de la SRC, n'a pas à se mêler de «*microgestion*».

M. Rabinovitch ne sait pas encore s'il va contester l'avis du CRTC devant le gouvernement fédéral, comme la loi lui autorise de le faire dans une délai de 90 jours. Ce qu'il dit savoir par contre, c'est qu'il ne recevra pas davantage d'argent du gouvernement fédéral au cours des prochaines années.

Une deuxième fois?

Radio-Canada a déjà fait fi dans le passé d'engagements écrits à l'endroit des communautés francophones et acadiennes. Lors du renouvellement de sa licence en 1987, le CRTC avait ordonné à la Société d'État de produire une étude des besoins de programmation des «francophones hors Québec» ainsi qu'un plan d'action.

Le plan d'action quinquennal publié en 1988 nécessitait des fonds additionnels de 80,6 millions de dollars et annonçait toutes sortes de bonnes choses, dont l'implantation d'une station de télévision à Sudbury et le développement d'un projet de téléroman qui refléterait la vie des francophones à l'extérieur du Québec et qui aurait été diffusé...en 1990-1991. C'était avant les premières compressions budgétaires et le plan d'action s'est finalement retrouvé sur les tablettes.

Des engagements auprès des francophones

Radio-Canada a encore une fois pris toutes sortes d'engagements à l'endroit des communautés francophones et acadiennes, que le CRTC a repris à son compte en confirmant le renouvellement de toutes les licences, radio et télévision, pour une durée de sept ans jusqu'en 2007.

Ainsi, Radio-Canada s'est engagée à dépenser 7 millions de dollars à la production régionale indépendante, pour diffusion au réseau. La SRC a aussi pris l'engagement d'accroître la production régionale pour diffusion au réseau de 5 à 6 heures par semaine en 2003-2004 et à 7 heures par semaine en 2006-2007. Elle a aussi pris l'engagement de diffuser au réseau en soirée 17 heures de productions régionales par année à compter de 2001-2002 et 30 heures par année à compter de 2004-2005.


photo: APF
M. Robert Rabinovitch, président de Radio-Canada

Elle s'est aussi engagée à mettre sur pied un comité de consultation composé de douze représentants des régions francophones du pays, dont le rôle sera de la conseiller et de surveiller la mise en oeuvre du plan régional.

Le CRTC écrit qu'il «*s'attend*» que la SRC respecte ses engagements ayant trait à la production régionale au réseau et l'invite même «*à les dépasser*». Il «*s'attend*» aussi à ce que Radio-Canada respecte son engagement de diffuser un minimum de 50 heures par année d'émissions régionales autres que les nouvelles dans chacune des régions. Il «*encourage*» également Radio-Canada à produire des émissions de toutes catégories, et pas seulement des émissions d'information et de sport, là où il y a des communautés francophones.

Pour ce qui est des émissions dramatiques, le CRTC se dit d'avis qu'elles devraient mieux refléter la diversité de la culture francophone, non seulement du Québec mais de l'ensemble du pays.

Le CRTC «*encourage*» aussi Radio-Canada à maintenir et à renforcer sa couverture des préoccupations des communautés francophones de tous les coins du pays dans les émissions nationales de nouvelles et d'affaires publiques. Le Conseil «*s'attend*» également à ce que Radio-Canada intensifie ses efforts afin de mieux refléter la vie des francophones de toutes les régions du pays.

S'il est vrai que le Conseil fait part à plusieurs reprises dans son avis public des attentes et des préoccupations des communautés francophones du pays, tant à la radio qu'à la télévision, il est aussi vrai qu'il se contente souvent «d'encourager» Radio-Canada à remplir ses engagements à leur endroit.

La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, a expliqué qu'il était plus important aux yeux du Conseil de demander à Radio-Canada de rééquilibrer sa programmation, que d'exiger le développement d'une production régionale : «*On a pensé que l'effort demandé pour rééquilibrer la grille-horaire aux heures de grande écoute était suffisant*». Elle ajoute que Radio-Canada devra produire un rapport annuel faisant état de la mise en oeuvre de ses engagements, ce qui lui apparaît suffisamment contraignant dans les circonstances.

Le CRTC a cependant quelques exigences à l'endroit de Radio-Canada. L'une d'elles est le respect absolu de ses engagements relativement aux bulletins de nouvelles à l'heure du souper et en soirée. Les stations régionales devront donc consacrer chaque semaine 6 heures (Ottawa), 2 heures et 50 minutes (Winnipeg), 2 heures et 30 minutes (Regina, Edmonton et Vancouver), 4 heures et 35 minutes (Moncton) et 4 heures et 50 minutes (Montréal) aux nouvelles régionales.

Le CRTC «*exige*» aussi que Radio-Canada offre un service régional de nouvelles les fins de semaine dans toutes les régions à compter de septembre 2001.

Présence des communautés à la radio

Les préoccupations des francophones du pays se reflètent aussi dans la décision du CRTC portant sur le renouvellement de la licence de la radio de langue française.

Le CRTC «*s'attend*» à ce que Radio-Canada prenne des mesures afin de s'assurer d'une juste représentation des enjeux et des préoccupations des communautés francophones, tant à l'antenne des stations régionales que dans les émissions réseau.

Le Conseil «*s'attend*» également à ce que Radio-Canada incorpore à la radio «*des éléments des communautés francophones de partout au pays*» dans les émissions de nouvelles, d'affaires publiques et culturelles diffusées à l'échelle nationale.

Large diffusion de la Chaîne culturelle

Pour ce qui est de la Chaîne culturelle, qui n'est présente qu'au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, le CRTC «*s'attend*» à ce que Radio-Canada étende le rayonnement de son service à au moins 50 pour cent de la population de langue française de chaque province, au moins 75 pour cent de la population francophone de langue française du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et à toutes les capitales provinciales d'ici 2007. Il «*exige*» aussi un échéancier détaillé de ses projets d'établissements d'émetteurs de la Chaîne culturelle pour les sept années à venir.

Hausse de tarif

Enfin, le CRTC accorde au Réseau de l'information une augmentation tarifaire de 10 cents, ce qui fera passer le tarif d'abonnement de 90 cents à 1 $ par mois dans les marchés francophones à compter du 1er septembre. Le tarif demeure toutefois inchangé lorsque RDI est distribué dans les marchés anglophones.

Cette augmentation tarifaire devrait notamment permettre à RDI d'augmenter sa couverture en direct dans le sud de l'Ontario et l'Ouest canadien et de produire une émission débat mensuelle dans les régions.

Un nouveau Conseil scolaire francophone à Calgary

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 10 janvier dernier, les parents d'élèves fréquentant les écoles francophones de Calgary et de Lethbridge se rendaient aux urnes afin d'élire leurs représentants au sein de ce nouveau Conseil scolaire.

Plusieurs postes étaient en jeu, un pour l'école francophone de Queen's Park, deux pour l'école Sainte Marguerite-Bourgeoys, un pour l'école La Vérendrye de Lethbridge ainsi qu'un poste de conseillère élue par tous les électeurs.

Pour ce qui est de l'école Queen's Park, le conseiller qui se présentait au poste, Christopher Pollard a été élu par acclamation. La même situation prévalait dans le cas de l'école La Vérendrye, où Mireille Dunn a aussi été élue par acclamation, étant seule à se présenter. Le cas de Sainte Marguerite-Bourgeoys par contre est différent, voyant quatre candidats briguer les suffrages pour les deux postes disponibles, soit : Odette Pettem, Ghislaine Pilon, Guy Doll, et Édith Simard. Pour le poste de conseillère élue par tous les électeurs, la lutte se faisait entre Nicole Buret et Sylvie Mercier.

Bien que beaucoup de candidats se présentaient aux différents postes, tous ne semblaient pas avoir la même perception ou la même vision des orientations à donner à ce nouveau Conseil. Un point important qui a alimenté beaucoup de débats, fut celui des professeurs, à savoir, qu'adviendra-t-il de leur statut au sein de ce nouveau Conseil scolaire francophone? Est-ce que les avantages qu'ils ont accumulés resteront les mêmes auprès d'un Conseil scolaire offrant peut-être moins de possibilité que celui dans lequel ils évoluent présentement? Certains professeurs s'opposent à ce changement, d'autres non. Si des professeurs quittent les écoles francophones, est-ce que la qualité de l'enseignement pourra demeurer à un niveau d'excellence acceptable? Certains des candidats proposent de négocier des prêts de services afin de pouvoir donner aux professeurs le choix de rester avec le nouveau Conseil francophone sans avoir à être pénalisé par ce choix.

Un autre point de désaccord parmi les candidats est la possibilité de réunir toutes les écoles francophones sous l'exclusivité d'un même conseil scolaire francophone. Certains sont en faveur d'un libre choix de gestion des programmes francophones, tandis que d'autres sont d'avis que des programmes francophones ne peuvent être gérés que par des francophones. De là l'importance de réunir ensemble toutes les ressources disponibles au lieu de les éparpiller.

En bout de ligne, il en ressort que les candidats veulent en arriver à un consensus sur la qualité d'enseignement auquel les élèves francophones ont droit.

Tout près de 960 ayants droit pouvaient se présenter aux bureaux de scrutin afin d'élire leurs représentants, et tout près de 40% de ces électeurs se sont prévalu de ce droit, ce qui représente une augmentation considérable du taux de votation pour ce genre d'élections puisque normalement il se situe autour de 20%.

Donc, en plus de Mireille Dunn de Lethbridge et Christopher Pollard, conseiller pour l'école de Queen's Park, déjà élu.es par acclamation, le tout premier Conseil scolaire francophone du Sud de l'Alberta comptera dans ses rang : Odette Pettem et Ghislaine Pilon, conseillères pour l'école Sainte Marguerite-Bourgeoys, qui l'ont emporté devant Guy Doll et Édith Simard, ainsi que Nicole Buret qui l'a emporté de justesse (par 5 voix) devant Sylvie Mercier.

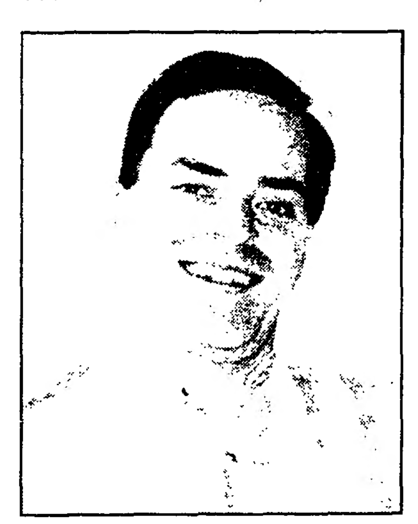
Le nouveau Conseil scolaire du Sud de Calgary devrait débuter ses opérations à partir du 1er février 2000. La première tâche à son agenda sera d'élire un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et autres pour ensuite passer à l'embauche d'un(e) directeur/trice général(e) qui aura comme tâche les négociations rattachées aux transferts des écoles, corps enseignant, et élèves sous la juridiction du nouveau Conseil scolaire, en plus d'avoir à trouver des solutions à certains dossiers épineux.

Laurier Fagnan, de plus en plus en demande

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est sur l'invitation de l'*Escalier F* premier studio québécois de recherche, de création



Laurier Fagnan

et de diffusion consacré à la formation et au perfectionnement des auteurs, des compositeurs et des interprètes de niveau professionnel, que Laurier Fagnan, directeur entre autres de la Chorale Saint-Jean, se rendait à Montréal en décembre dernier afin de donner un atelier de cinq jours en polyphonie avec les choristes et solistes de la Chorale de l'Accueil Bonneau. Une vingtaine de jours après son lancement, l'*Escalier F* produisait cette toute première activité tout à fait originale, bénévolement pour les artistes de la chorale aujourd'hui si célèbre.

C'est à titre d'artiste-pédagogue que l'*Escalier F* a fait appel aux services de Laurier Fagnan, un Albertain, docteur en musique et en direction chorale. Ce que beaucoup de gens ne savent pas, c'est qu'il est aussi boursier de la réputée *Johann Strauss Foundation* et a entre autres enseigné à l'Université Laval au Québec, à la *University of Alberta*, à l'International Sommerakademie Mozartum de Salzbourg en Autriche et à l'*École de la chanson et du spectacle* de Paris en 1996. Il est présentement, en plus d'être directeur de la Chorale Saint-Jean, le nouveau chef de choeur du groupe distingué, les *Da Camera Singers*.

Pendant cinq jours, les artistes de la Chorale ont travaillé avec M. Fagnan les bases du *Bel Canto* adaptées spécifiquement au chant choral dont les notions de *chiaro scuro* (clarté et chaleur de la voix) et de *nota mentale* (anticipation mentale, visualisation). Des techniques qui aideront à donner aux voix des artistes une plus grande ampleur et à leur interprétation d'encore plus belles harmonies. M. Fagnan a aussi mené des séances individuelles axées sur la direction vocale ainsi que la gestuelle de direction, les techniques d'échauffement des voix et le travail de technique vocale.

On se rappelle que le 5 décembre 1996, à l'initiative de Pierre Anthian, un bénévole de l'Accueil Bonneau, une chorale bien insolite voit le jour. Elle est composée d'hommes de 19 à 65 ans recrutés à l'Accueil Bonneau, à la Maison du Père ou même directement dans la rue (ces institutions sont des associations charitables venant en aide aux personnes itinérantes de la région de Montréal). Leurs premiers pas sont maladroits et hésitants, mais dès leur premier concert dans le métro de Montréal, leur fraîcheur presqu'enfantine et leur détermination à rester toujours vivants les transforment en Cendrillon des temps modernes. Depuis ce temps, la société leur fait d'avantage confiance en multipliant leurs contrats dans les écoles, les hôpitaux, les églises, les entreprises, les associations, et autres.

Après 27 mois d'existence, la Chorale a un rayonnement qui transcende les clivages sociaux. Ces gens qui n'étaient rien hier, ont le statut d'hommes publics aujourd'hui. Leur témoignage vivant du retour à la dignité rejaillit sur la grande population des laissés-pour-compte et autres assistés sociaux du Québec, qui voient en leur exemple une motivation de s'en sortir. Ils ont donné plus de 500 concerts, fait plus de 42 apparitions à la télévision, voyagé partout au Québec, se produisant avec les plus grands artistes, un livre a été publié sur leur histoire, un troisième disque est en cours et un film de la SRC et CBC vient de se terminer. Ils sont allés en France l'automne dernier et vont fonder une cinquième chorale d'itinérants à New-York le printemps prochain.

Quelques artistes de la Chorale de l'Accueil Bonneau écoutant religieusement les conseils de Laurier Fagnan

photo: Escalier F, Montréal



«C'était à moi au cours de cette semaine-là, en travaillant sur leur technique vocale et sur leur raffinement du son, sur l'homogénéité vocale, de les convaincre autant psychologiquement que musicalement, qu'une chorale c'est une chorale, qu'à certains moments, il y a place pour des solos, et qu'à d'autres moments, il est possible d'avoir un son homogène, professionnel, riche, juste et en accord. C'était alors à moi lors de cette semaine d'essayer de leur donner les outils nécessaires afin de pouvoir chanter avec une plus grande homogénéité» nous disait M. Fagnan. «C'était tout un défi à relever, mais je suis habitué de travailler avec des chorales de différents niveaux et après une semaine de travail, les résultats étaient perceptibles, et ce fut une grande réussite».

Après cette semaine «très valorisante et énergisante» l'*Escalier F* a d'ailleurs offert à M. Fagnan de revenir offrir le même genre d'atelier dans le temps de Noël 2000, de même que de diriger avec eux un grand concert télévisé. L'organisme devrait aussi donner de ses nouvelles très bientôt avec des nouvelles propositions de contrats pour des groupes professionnels.

ÉDITORIAL

Le CRTC et la SRC

Le nouveau millénaire à peine commencé, le bogue de l'an 2000 évité, nous voici les spectateurs du premier feuilleton à épisodes multiples: la SRC contre le CRTC. À cela s'ajoute la grève des techniciens et des artisans du réseau français. Ces jours-ci rien n'est simple à Radio-Canada.

Qui a tort, qui a raison? Mme Bertrand ou M. Rabinovitch? Là encore la réponse n'est pas simple. Même s'il existe des désaccords, il y a consensus au moins sur une chose: les principes philosophiques. Le fait de vouloir « recentrer la programmation des réseaux anglais et français pour qu'ils se distinguent du privé et jouent mieux le rôle que doit être celui d'un diffuseur publique » n'est pas à condamner mais à applaudir. Les objectifs sont nobles mais sont-ils réalisables? Comment mettre en oeuvre une telle philosophie quand depuis plusieurs années les budgets de la télévision publique s'amenuisent? Comment lier la qualité et les contraintes budgétaires? Comment faire pour que notre télévision publique soit celle de tous?

Là encore les réponses ne sont pas simples et l'on peut comprendre la frustration de M. Rabinovitch. Ce dernier s'était vu confier une mission par le gouvernement fédéral. Mission que le CRTC vient entraver par ses recommandations.

Malgré tous les problèmes que la SRC doit confronter ces jours-ci, préconiser la privatisation comme peuvent le faire le Parti réformiste ou d'autres acteurs politiques connus n'est pas une solution en soi. Car il ne faut tout de même pas oublier que le CRTC demande à Radio-Canada « d'accorder une plus grande place aux collectivités francophones hors Québec dans sa programmation, et ce, dans tous les genres d'émissions. » On peut douter qu'une chaîne privée ait une telle mission inscrite dans sa programmation. De plus, comme le disait Reynald Brière, vice-président à la programmation du réseau TVA: « Il nous est difficile dans l'entreprise privée de produire des émissions pour enfants parce qu'il n'y a pas de publicité possible. » Le rôle de Radio-Canada au sein de notre société n'est donc pas à minimiser. Il reste à voir si M. Rabinovitch se pliera à certaines des recommandations du CRTC. Car toutes ne sont pas à mettre au rebut, loin de là.

Depuis quelques années les choses se sont compliquées dans le monde de la télévision canadienne car les acteurs (CRTC, SRC et chaînes privées) sont plus nombreux et les exigences du marché aussi. Dans les années à venir, le gouvernement fédéral va devoir se pencher sérieusement sur la mission qu'il veut donner à la SRC pour qu'elle soit non seulement la télévision de tous les Canadiens et Canadiennes mais pour qu'elle soit aussi compétitive. Le gouvernement devra de plus, se pencher de près sur la mission du CRTC. Il va devoir les remettre au goût du jour car le fossé qui sépare ces deux instances fédérales indique qu'il existe un réel malaise. Seule une remise en question permettra le retour à une certaine sérénité.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Madame la directrice,

À l'aube de ce nouveau millénaire, j'aimerais faire partager à vos lecteurs un texte qui m'a profondément fait réfléchir sur mes habitudes linguistiques et aux influences existantes pour mes enfants, tant à la maison qu'à l'école. Je crois sincèrement que le contenu de cette article, lu avec humilité et honnêteté, peut faire une différence dans notre société. À vous d'en juger.

Article extrait du Reader's Digest, décembre 1999

DESAPPRENDRE LE FRANÇAIS -SAUVER SA LANGUE -

Manifestations dans les rues, mais démission à la maison.

«Le drame, ce ne sont pas tellement les fautes que nous commettons tous, mais notre entêtement à ne pas les corriger» *Paul Dostie.*

Pourquoi les enfants apprendraient-ils une langue que les adultes autour d'eux ne respectent pas? Pourquoi leur faudrait-il nommer, expliquer et analyser, quand ils constatent qu'à la maison, à l'école, dans la rue, à la télévision, au Parlement, il suffit de s'exprimer pour avoir raison ? Parce qu'on finit par se deviner à force de circonlocutions, on s'imagine connaître sa langue et on se refuse à en apprendre la grammaire. C'est bon pour les étrangers. Les uns et les autres, nous dilapidons l'héritage sans nous inquiéter de la suite.

Pourtant, chacun devrait savoir qu'il n'y a pas plus pauvre que celui qui ne peut nommer sa souffrance, et que la langue a ceci de génétique, elle est le support de notre identité individuelle et collective. A se rapetisser, à se nier comme on le fait sans arrêt, on se condamne à l'isolement, voire à la schizophrénie.

D'un festival à l'autre, du musée à l'université du rire, le

suite en page 10...

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

APF Association de la presse francophone


Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF

Office de la distribution certifiée ODC inc
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**.
Le Franco est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta


#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Denise Hart
Fort McMurray
Hélène Flamand
Grande Prairie
Alyre Morin
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier

Célébration de l'ouverture des portes jubilaires

DENISE HART
Legal

Depuis deux ans on parle de peintures murales sur les édifices de la ville de Legal, maintenant on peint même les portes. Les élèves de l'école Citadelle de Legal ont voulu souligner l'année jubilaire d'une façon spéciale en peignant les portes principales de leur école. Le projet est une initiative du Conseil scolaire régional du Centre-Nord, plus spécifiquement de l'équipe de l'année jubilaire, qui encourage tous les élèves du Conseil à participer chaque mois, à une célébration spéciale qui rappelle aux élèves la spécificité du jubilé.

Lorraine St.Martin, la représentante de l'école Citadelle a présenté aux élèves l'idée de peindre les deux portes principales de l'école et ils ont tous contribué d'une façon ou d'une autre. Le dessin vient de l'inspiration de Karen Blanchet, mère d'étudiants à l'école, qui a voulu faire ressortir tous les thèmes proposés pour l'année jubilaire, entre autres, le symbole du jubilé, la brebis, Jésus Christ etc.

Lors de la célébration, on a rappelé aux élèves que le pape avait lui-même ouvert une porte du Vatican pour commémorer la venue du Christ il y a 2000 ans. Les dessins peints à l'huile sur les vitres des portes de l'école Citadelle, seront un rappel de cette célébration pour les élèves puisqu'ils les verront tous les jours et ce, jusqu'à la fin des classes en juin 2000.

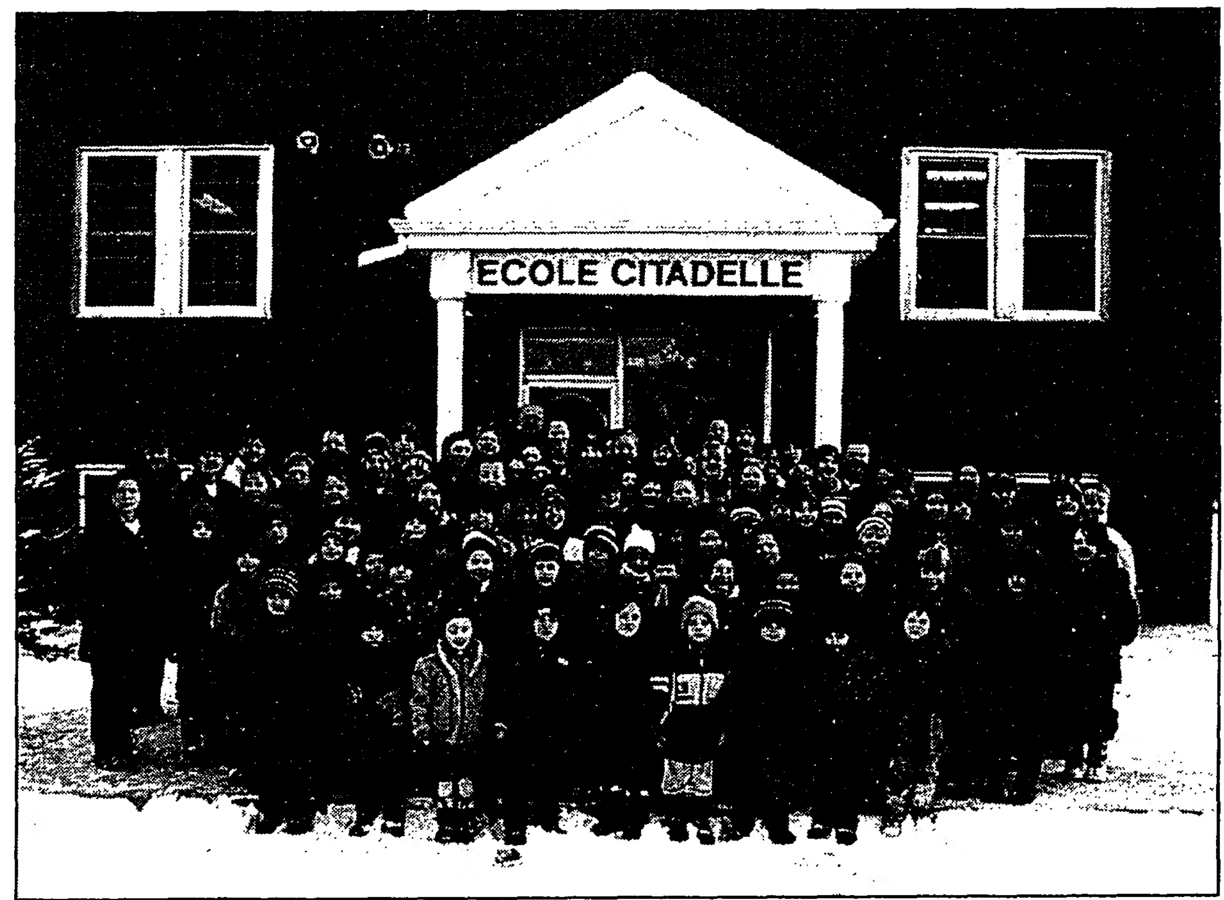


photo: Denise Hart

Le réchauffement planétaire pourrait avoir un effet « boule de neige » dans les Rocheuses

(EN) Tout comme une seule avalanche peut en déclencher d'autres, le réchauffement relié aux changements climatiques dans les montagnes Rocheuses pourrait s'intensifier avec la fonte des neiges, révèle une étude d'Environnement Canada.

Selon cette étude, menée par M. John Fyfe du Centre canadien de modélisation et d'analyse climatique (CCC MA), les surfaces plus luisantes, comme la neige, réfléchissent davantage l'énergie du soleil vers l'espace et réduisent ainsi le réchauffement en surface. Mais si le réchauffement planétaire réduisait la couverture de neige au sol, la surface réfléchirait moins d'énergie. Il en résulterait un réchauffement accru de la surface et, par conséquent, une fonte des neiges plus importante et la poursuite du cycle de réchauffement.

Les modèles climatiques de l'atmosphère ne permettent pas de prédire avec certitude les répercussions des changements climatiques au niveau régional. Ils peuvent néanmoins souligner les tendances climatiques futures en raison des niveaux croissants de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. «Notre étude révèle que d'ici la moitié du prochain siècle, cette réaction particulière de la neige par rapport à la température aura un effet très prononcé dans les Rocheuses», affirme M. Fyfe.

Alors, que signifie ce scénario ? «Si les résultats de la modélisation sont exacts, certaines stations de ski des Rocheuses, et peut-être d'autres régions montagneuses du sud de la Colombie-Britannique qui reçoivent à l'heure actuelle une quantité de neige de faible importance n'en auront peut-être plus suffisamment pour exercer leurs activités dans le futur», affirme Eric Taylor, climatologue régional au service d'Environnement Canada. «Pis encore, ajoute Taylor, ce scénario pourrait avoir des répercussions dramatiques et négatives sur les ressources en eau d'une bonne partie de la Colombie-Britannique».

«L'approvisionnement en eau nécessaire à la plupart des utilisations dans la province, surtout du milieu à la fin de l'été, dépend de la fonte des neiges. Une quantité moindre de neige pourrait signifier une diminution du niveau de l'eau dans les cours d'eau, les rivières et les lacs en août et en septembre», précise Taylor. «Les régions où l'approvisionnement en eau domestique dépend de ces ressources pourraient être durement touchées, tout comme le saumon migrateur si la température des rivières se réchauffe trop». « De plus, une saison plus longue sans neige pourrait permettre aux arbres et à d'autres formes de végétation d'envahir des zones autrefois dépourvues d'arbres, nuisant ainsi aux oiseaux et aux animaux qui ont besoin d'espaces découverts pour survivre».

Pour plus de renseignements sur les changements climatiques, veuillez consulter La Voie verte d'Environnement Canada au www.ec.gc.ca, ou (819) 997-3846.

Un rendez-vous chaleureux

Une rencontre des membres du Club du Rosier de Saint-Paul se tenait en décembre dernier au centre culturel de Saint-Paul à l'occasion du «Banquet des pauvres». C'était pour les membres du Club en plus de l'élection des nouveaux officiers pour l'année 2000, l'occasion de remercier et d'offrir leurs dons au Musée historique de Saint-Paul, à l'ACFA régionale de Saint-Paul, à M. Marc Barrier, à Madame Louise Joly, à l'abbé Roger Sicotte ainsi qu'à soeur Édith Carrier pour leur apport à la communauté.

Les nouveaux officiers du Club sont pour l'année 2000, de gauche à droite sur la photo en commençant par l'arrière: Mme Gertrude Larochelle, conseillère; M. Jules Van Brabant, secrétaire; Mme Yvonne Joly, conseillère. À l'avant: Mme Raymonde Chamberland, vice-présidente; Mme Germaine Champagne, présidente honoraire; Mme Jeannine St-Arnault, trésorière; était absente pour la photo, Mme Cécile Lavoie. C'est M. Jules Van Brabant qui sera le délégué officiel du Club auprès de la FAFA.

photo: Club du Rosier



Régional en bref

Calgary

Nadia Loyer de Calgary représentera l'Alberta pour une troisième année consécutive lors de la Grande finale de la Dictée des Amériques

Madame Loyer n'a commis que deux fautes lors de la compétition d'orthographe organisée le 11 novembre dernier par le CERF de la Faculté Saint-Jean. Elle s'envolera donc pour le Québec afin de défendre les couleurs de l'Alberta lors de la finale internationale de la Dictée des Amériques. Elle a été suivie de près par madame Hélène Flamand de Fort McMurray qui s'est classée deuxième avec seulement trois fautes. La finale internationale sera enregistrée le samedi 15 avril 2000 de la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec. L'écrivain Dany Laferrière, originaire d'Haïti, a accepté de relever le défi de rédaction de cette septième Dictée des Amériques. Il succède aux Antonine Maillet, Hubert Reeves, Luc Plamondon, Arlète Cousture, Marie-Claire Blais et Marie Laberge qui avaient auparavant accepté de potasser leurs dictionnaires à l'intention de la centaine de finalistes d'une douzaine de pays qui sont représentés chaque année au concours. En Alberta, l'événement sera télédiffusé par Radio-Canada et TV5.

Edmonton

Un nouveau site francophone d'information sur internet

Info edmonton est un service de l'Association canadienne-française de l'Alberta - Régionale d'Edmonton dont le but premier est de renseigner les francophones et francophiles de la région d'Edmonton, par le biais de son calendrier communautaire, sur les événements qui ont lieu en français à Edmonton et dans la région. Il se veut aussi être un outil pour tous les organismes, associations, institutions ou autres regroupements de la francophonie edmontonienne. C'est également un lieu où, si on est membre, on peut soumettre des textes en français qui peuvent intéresser les gens de la région d'Edmonton ou des adresses de sites web francophones intéressants et utiles. On peut de plus commencer ou participer à des discussions sur divers sujets. On peut aussi y annoncer soi-même un événement à venir dans le calendrier et y placer une petite annonce sur le babillard. Le site est ouvert au grand public et par conséquent n'importe qui peut le consulter. Vous voulez savoir ce qui se passe en français à Edmonton : http:/www.vicinities.com/infoedmonton

Réponses et gagnant du concours «Fédéralisme, Identités et Nationalismes»

Lors du colloque organisé par le Franco, l'ACFA provinciale et la Faculté Saint-Jean en décembre dernier, un concours avait été lancé afin de mettre vos connaissances historiques à l'épreuve. Plusieurs bonnes réponses nous sont parvenues dans les délais prévus et c'est Monsieur Henri Lusson de Legal, qui par un tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses s'est vu remettre le prix attribué au gagnant. Pour votre information, nous vous dévoilons les réponses aux questions qui vous avaient été posées. Dans l'ordre, les réponses étaient : Poundmaker, Henri Bourassa, Thérèse Casgrain, John Ware, Maurice Lavallée et Gabriel Dumont. Merci à tous et toutes d'avoir participé en si grand nombre.

Le retour des BEATLES pour une bonne cause

«The Cast of Beatlemania, a flashback to 1964» ce spectacle permettant de revivre le phénomène «Beatles» sera présenté au Shaw Conference Centre d'Edmonton le 13 février prochain pour un soir seulement. Le spectacle «Cast of Beatlemania» reproduit sur scène le son original du groupe, les chorégraphies de scène, des costumes authentiques de même que l'équipement original du temps de manière à recréer la sensation ou l'euphorie d'assister à un vrai spectacle de ce célèbre groupe. Depuis 1986/87, le groupe s'est produit en Europe, en Amérique du Sud et au Japon. Il s'est aussi produit à guichets fermés au MGM Grand et le Sands Hotel de Las Vegas. Ils se produisent présentement au Epcot Centre de Walt Disney World en Floride. Ce spectacle est surtout présenté pour le bénéfice de l'Association canadienne du

diabète

Deux artistes reçoivent de l'ACFA provinciale 150$ chacun pour la création de cartes de Noël.

L'ACFA provinciale remettait en décembre dernier à deux artistes locaux un montant de 150$ pour la réalisation de cartes de Noël qui furent officiellement choisies par l'association pour ses envois de voeux des Fêtes de 1999. Les deux artistes sont Staci Poirier et Violet Malboeuf. Les deux artistes sont toutes les deux métisses possédant des racines françaises et cri, qui sont nées et vivent ici en Alberta.

Une bonne croissance économique

Edmonton entre dans le nouveau millénaire avec le plus fort taux de développement de tous les centres métropolitains majeurs au Canada, d'après un rapport émis par le Conference Board du Canada en décembre dernier. Les projections économiques prévoient une hausse de 4.1% pour la prochaine année. Le taux de croissance de Toronto vient en deuxième avec des prévisions de l'ordre de 3.9%. On prévoit même une augmentation de l'emploi de l'ordre de 2%, ce qui représenterait quelque 13 500 nouveaux emplois.

Soirée au centre culturel Marie-Anne Gaboury

Dû au succès de la première présentation sur l'histoire de l'Acadie, la Société acadienne de l'Alberta vous invite pour une deuxième soirée-causerie avec l'historien Éloi DeGrâce. Cette rencontre aura lieu le 14 janvier au Centre culturel Marie-Anne Gaboury à compter de 18 h 00. La soirée débutera avec un pot-en-pot acadien suivi par la présentation de Monsieur Éloi DeGrâce sur la fondation de l'Acadie en 1604.

Grande Prairie

Le 24 janvier 2000, à compter de 19 heures à l'école Nouvelle Frontière de Grande Prairie aura lieu le lancement du cédérom «Ensemble, célébrons la francophonie de Grande Prairie». Un vin et fromage soulignera l'événement et une copie du cédérom sera remise gratuitement aux personnes présentes.

Plamondon

Du 19 janvier au 25 août, 2000, trois différents groupes de onze canadiens (iennes) viendront à Plamondon, faire du bénévolat pour des associations communautaires. Ces jeunes provenant de chaque coin du pays vont travailler pour l'école Beauséjour, l'ACFA Plamondon-Lac-la-Biche, l'école Plamondon school et la Mission historique du Lac-la-Biche. À part leur semaine de travail, ils auront l'occasion d'explorer, de planifier des activités et de participer à des ateliers dans les domaines suivants : loisir actif, socio-culturel, environnement, nutrition et bien-être, langue seconde et techniques de travail. Ces jeunes auront aussi l'occasion de voyager et de visiter 3 différentes régions du Canada(1 francophone et 2 anglophones), d'acquérir diverses techniques de travail, d'apprendre une langue seconde et de rencontrer d'autres jeunes canadiens. Ils vivent dans une maison, sous la surveillance de l'agent de projet, travaillent 40 heures/sem. et contribuent pour à peu près 60 000$ en main-d'oeuvre à leur communauté d'accueil. De leur côté, les participants reçoivent une excellente expérience de travail, 3$ par jour, ainsi qu'une bourse de 1000$ à la fin du programme. De plus Katimavik défraye les coûts de l'hébergement et du transport. Katimavik qui signifie «lieu de rencontre», dans la langue Inuktituk, est une organisation à but non-lucratif financée par Patrimoine Canada. C'est une approche d'apprentissage alternative, qui offre aux jeunes de 17-21 ans, l'occasion de se développer personnellement, socialement, et professionnellement, de servir leur communauté et de découvrir le Canada. Plus d'information auprès de Jana Geisler au 780-798-2011, ou www.katimavik.org

Nouveau conseiller municipal

M. Joël Lavoie, agent de développement pour l'ACFA régionale de Plamondon/Lac-la-Biche vient dernièrement d'être nommé au poste de conseiller municipal de Plamondon. Cette nomination fait suite au départ de deux conseillers plutôt cette année. Le mandat se termine en octobre prochain, soit jusqu'aux nouvelles élections.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret
APF

Le sexe des ...

Aujourd'hui, tous les signes de l'alphabet appartiennent au genre masculin invariable, mais ce n'est que depuis 1964 que les consonnes f, l, m, n, r et s sont officiellement devenues masculines.

La raison de cette variation tient à la différence entre la prononciation du son représenté par ces lettres et celle de leur nom. Pour les voyelles, la conformité du nom et du son symbolisé est totale (un a, un e, un i, etc.). Pour les consonnes, c'est tout le contraire: chaque nom a été bricolé à partir du son ou d'un des sons représenté par la lettre en question, suivi et précédé d'une voyelle. Le nom de plusieurs consonnes date de l'époque romaine. Par exemple, les Romains avait déjà créé le nom de la lettre b, en ajoutant é au son b, ce qui a donné *bé*.

Tous les noms de lettres comportant une consonne à l'initiale étaient masculins: on disait un b, un d, un p, un t, etc. Seules les consonnes f, l, m, n, r et s n'avaient pas de nom à proprement parler. On parlait de la lettre r en disant *rrr*. La prononciation *erre* est apparue vers le IVe siècle, époque à laquelle l'usage a commencé à ajouter è avant ces lettres pour en faciliter la prononciation. Les noms *effe*, *elle*, *emme*, *enne*, *erre* et *esse* étaient nés et, à cause de cette voyelle à l'itiniale, on a attribué le genre féminin à ces six consonnes.

Les choses auraient pu en rester là mais, en règle générale, le français aime que les éléments d'une même série « logique » soient du même genre. C'est par analogie avec le genre de montre que le mot horloge a troqué son masculin pour un féminin. Dès l'ancien français (XIIe siècle, disons), on a d'ailleurs retrouvé des attestations de r, l et h au masculin. Cependant, il faudra attendre jusqu'en 1660 pour que la *Grammaire de Port-Royal* propose que toutes les lettres de l'alphabet aient le genre masculin et un nom plus phonétique. C'est ce qu'on a appelé « l'épellation moderne », que certains auteurs comme Voltaire (1694-1778) ont adoptée, mais qui a causé beaucoup de résistance. Dans son dictionnaire de 1878, Littré indique bien que « Suivant l'épellation nouvelle, M se nomme me et est masculin: un me majuscule », mais il demeure traditionnel et retient le féminin (« une M majuscule ») et la prononciation *emme*! En 1948, on n'avait toujours pas tranché sur le sexe de ces six consonnes et bien des dictionnaires, dont Larousse et Quillet, leur attribuaient les deux genres. C'est probablement avec l'avènement du tout premier Petit Robert en 1964 qu'on a définitivement mis une cravate à ces six consonnes. (Et aussi, en passant, qu'on a finalement donné à w son visa officiel d'entrée dans l'alphabet français.)

Les noms phonétiques des lettres de l'alphabet (*ze* au lieu de *zèd*) ne sont jamais véritablement entrés dans la pratique, sauf dans quelques méthodes d'enseignement de français à l'élémentaire qui n'ont pas tenu. Mais je m'arrête ici, car si je commençais un exposé là-dessus, vous auriez raison de m'accuser de vouloir discuter du sexe des ... anges.

Envoyez vos commentaires par courriel à abourret@telus.net *ou à la rédaction du journal.*

BCE Media veut distribuer cinq chaînes francophones européennes

Ottawa (APF): Une entreprise de distribution par satellite souhaite offrir aux francophones et francophiles du pays cinq nouvelles chaînes francophones européennes.

BCE Media de Montréal a déposé une demande en ce sens au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), dans le but d'obtenir les droits de distribution des chaînes *EuroNews*, *Muzzik*, *Paris Première*, *Planète*, et *Tropic*.

EuroNews traite de l'actualité mondiale sous l'angle européen, *Muzzik* est une chaîne thématique axée principalement sur la musique classique avec un accent sur le jazz et les musiques du monde, *Paris Première* offre un accès à l'univers culturel de la capitale française, *Planète* est une chaîne de documentaires, de grands reportages et de portraits de société alors que *Tropic*, qui sera disponible cet automne, est une chaîne thématique de musique tropicale.

Selon le président de BCE Media, Alain Gourd, l'ajout de ces services spécialisés permettra de diversifier l'offre de programmation en français qui est actuellement disponible. L'entreprise souhaite offrir ces nouveaux services dès la fin de l'an 2000.

BCE Media a l'intention d'offrir les cinq nouvelles chaînes spécialisées à toutes les entreprises de distribution, incluant les câblodistributeurs et les distributeurs par satellite.

(lecteur) suite de la page 4...

professeur de français est tous les jours contredit. Imaginez que je prétende que la Terre soit plate, que deux plus deux fassent cinq, on me tomberait dessus à bras raccourcis. Pourtant, il n'y a pas une journée où le premier venu préfère l'anglicisme au terme français : le bol à la cuvette, la cédule au calendrier, le gaz à l'essence, l'item à l'article, le set au mobilier, le coach à l'entraîneur...

Essayer de convaincre les enfants d'apprendre le français quand les adultes chargés de leur donner l'exemple ont démissionné. Bien sûr, ils plaident du bout des lèvres l'importance de la langue et versent leur larme de crocodile, mais, aussitôt le discours achevé, ils sautent sur leur «joual» pour commander le souper.

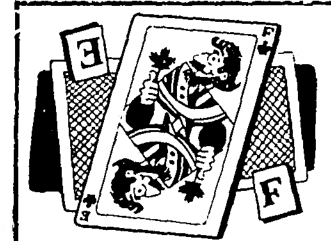
La langue, c'est pourtant la pensée même et son organisation. Quand on confond le manteau et le blouson, le cabaret et le plateau, le bouton et le piton, nous ne sommes pas loin d'être confus. Et je vous fais grâce des «je peux-tu...», des «c'est quoi que ...» des «si je pourrais...», des «quand qu'on...».

Le drame, ce ne sont pas tant les erreurs de syntaxe ni les fautes d'orthographe que nous commettons tous, mais l'entêtement que nous mettons à na pas les corriger. Avons-nous le droit de laisser aux enfants moins que ce que nous avons reçu ? Avons-nous le droit de leur enseigner le français de la même manière que nous leur apprenons une langue seconde, uniquement sur les bancs de l'école ? Nous payons cher, aujourd'hui, la paresse des pseudo-bilingues qui ont traduit mot à mot des expressions ou des termes anglais sans vérifier s'ils avaient le même sens en français. On ne doit pas confondre l'appointement et le rendez-vous, l'agenda et l'ordre du jour, le délai et le retard, la filière et le classeur, pas plus qu'on ne peut sauver de l'argent.

Nous voilà condamnés à désapprendre avant de réapprendre. On a donc compliqué l'apprentissage du français et on continue à le faire par négligence et entêtement. On a même lâchement convaincu les gens de l'impossibilité de l'apprendre en leur faisant croire que le français est affaire de spécialistes. Dans un pays normal, l'héritage se transmet naturellement. Comme nous sommes paresseux, ce n'est pas demain la veille que nous donnerons à nos enfants le cadeau d'une langue fluide. Combien s'en préoccupent ? Combien d'adolescents ont reçu un livre en cadeau cette année ? Combien ont accès à une bibliothèque ? Combien peuvent encore échanger autour de la table au lieu de regarder la télé en mangeant ?

Dans cette société obnubilée par les chiffres et les statistiques, le déficit zéro et les histoires scabreuses, combien se soucient des mots, des mots de tête et des mots du coeur ?

Myriame Doucet



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

Priere à St-Jude

Patron des causes désespérées
Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.
Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria
Amen **(Y.F.)**

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

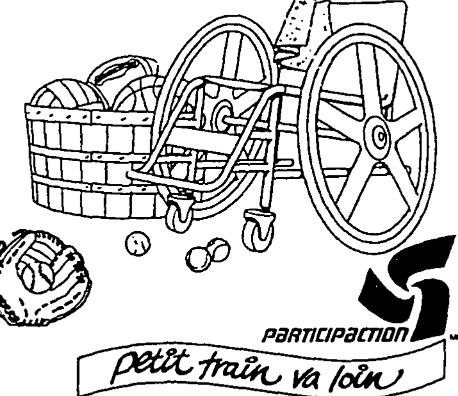


Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6625
Rés.: 468-3067
Téléc.: 463-2514

Une simple partie de ballon...



participaction
petit train va loin

Leduc Chrysler Jeep

Récipiendaire du prestigieux
"PRESIDENT'S CHALLENGE AWARD"
pour l'excellence des ventes, de la vente des pièces et du service après vente, représentant la plus haute distinction pour la satisfaction complète de la clientèle!

LUC DOUCET, représentant des ventes, Tél.: rés.: 986-0262
FRANÇOIS THIBAULT, représentant des ventes, Tél.: rés.: 986-2344

6102 46A Rue Leduc (AB) T9E 7A7
Tél: 986-2051 - sans frais 1-800-355-8933, Fax: 986-1486



Edmonton Motors Limited

Pierre Hébert
Au service des francophones

Vente et location
de voitures neuves et usagées

Bureau : (780) 482-5771
Cellulaire : (780) 918-1405
Sans frais : 1-877-482-5771

11445 avenue Jasper, Edmonton (Alberta)

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway, directrice,
Secteur santé
(780) 466-1680
poste 208
www.francalta.ab.ca/acfalsante
sante@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche: 10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

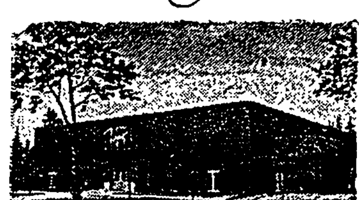
Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

Century 21

Paulette Maltais, B.Éd., M.A
AGENTE IMMOBILIÈRE



A.L.L. Stars Realty Ltd.
312 Saddleback Road
Edmonton, Alberta T6J 4R7
Bureau 403-434-4700
Téléc.: 403-436-9902
Courriel: c21edm@aol.com

DR R.D. BREAULT

DENTISTE

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225- 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 780-439-3797

Dr J. Georges Sabourin

B.A., M.D., F.R.C.S.(C)

303 Hys Centre • 11010- 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B9

Obstétricien **Tél.:780-421-4728** *Gynécologue*

CADRIN DENTURE CLINIC

Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562- 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: 780-439-6189 *Rés.: 780-465-3533*

Dr Léonard Nobert

Dentiste

54 rue St-Michel, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 780-459-8216

DR COLETTE M. BOILEAU-GAUTHIER

DENTISTE

350, West Grove professional Bldg.
10230- 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: 780-455-2389

McCuaig Desrochers

BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton Ab T5J 2Z1

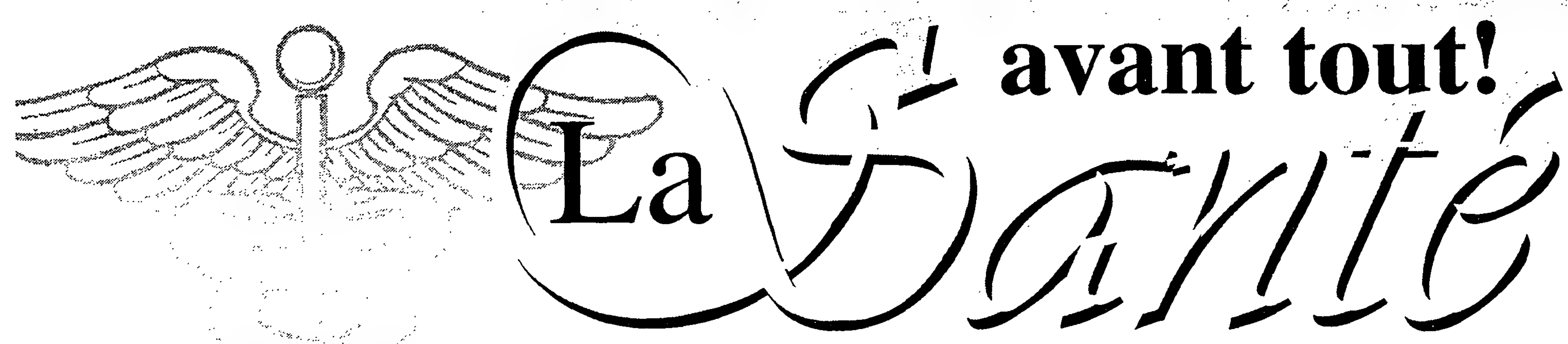
Tél.: (780) 426-4660 Téléc.: (403) 426-0982

DUROCHER SIMPSON

AVOCATS

Service personnalisé et efficace d'une équipe d'avocats expérimentés

EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper, Tél.: 780-420-6850
MORINVILLE: 10201 100 Avenue, Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)



Alzheimer : Une philosophie de soins

Par Micheline Paré

Bon nombre de personnes âgées, très proches de nous à titre de parent ou de conjoint présentent un état de santé plus fragile. Elles ont besoin de nous.

La créativité, la compréhension, la patience et certaines techniques de base facilitent les contacts et favorisent la communication avec des personnes âgées souffrant de déficiences cognitives.

D'abord, n'oublions jamais que la personne conserve ses sentiments malgré les pertes entraînées par la maladie d'Alzheimer et autre déficience cognitive. C'est souvent le seul moyen que la personne possède de comprendre ce qui se passe autour d'elle. De plus, un regard d'attention positive se révèle aussi bienfaisant qu'une parole. Lorsque nous sommes en présence d'une personne souffrant de troubles de mémoire ou de déficience cognitive, il s'avère très respectueux d'inclure la personne dans la conversation au lieu de parler d'elle ... en sa présence. Ces personnes ressentent d'être exclues.

Maintenir le contact est un défi complexe. Il est essentiel à la qualité de vie des êtres qui nous sont chers.

Il est malheureux pour la personne en perte d'autonomie de vivre successivement la confusion, l'oubli, la difficulté à s'exprimer et à se situer dans le temps et l'espace. À mesure que la maladie progresse, la personne reste consciente qu'elle n'est plus la même et que son environnement diffère. D'où sa frustration, son insécurité, sa peur, sa dépression et son isolement.

Il est primordial de la sécuriser, d'entrer dans sa réalité, plutôt que de la corriger, de la culpabiliser, de croire qu'elle retourne en enfance et de formuler des attentes auxquelles la personne malade ne peut plus répondre. Si nous insistons, elle résistera ... Ces attitudes provoquent avec raisons des comportements agressifs.

L'accompagnement est difficile et souvent épuisant pour le donneur de soins à la maison. Celui-ci a besoin d'être remplacé, soutenu, compris, sinon la situation deviendra critique pour les deux. En maison d'accueil, les soins sont prodigués par plusieurs préposé(e)s aux bénéficiaires. Ces personnes se doivent d'être qualifiées en terme de techniques et d'approche compatissante au malade. Bon nombre d'intervenant(e)s traitent les personnes âgées en perte d'autonomie avec douceur et compréhension quelle que soit l'étape de leur maladie. Cependant, la population est consciente que des situations abusives trop souvent existent.

Cette réalité est absolument inacceptable. Le gouvernement albertain a décrété en 1998 *The Protection Act* exigeant que toutes les maisons de soins à long terme s'assurent que les soins soient donnés avec respect et dignité, sinon un recours immédiat est nécessaire.

Les personnes en perte d'autonomie sont nos histoires d'amour. Elles portent un passé fait de succès, de joies et de souffrances. Ayant maintenant perdu leur indépendance, leur vie privée, leur pouvoir décisionnel, leur santé, il ne leur reste que leurs émotions. Et celles-ci sont à protéger. Elles appartiennent au «sacré» de leur existence. Mes dix années d'expérience personnelle et professionnelle m'ont appris que les personnes âgées en perte d'autonomie sont souvent celles qui donnent un sourire et expriment un mot ou un geste de tendresse. Elles savent plus que nous ce qui demeure essentiel: aimer et être aimé.

Notre société vieillissante a de plus en plus besoin d'un système de santé qui offre un modèle de soins plus humain. Les personnes âgées souffrant de déficiences cognitives ont droit à une qualité supérieure de vie et d'environnement. Par exemple, le droit de manger lentement, le droit à l'air qu'on respire, le droit d'être mobile plutôt que stationnaire durant des heures, le droit à des horaires flexibles, le droit d'oublier, de répéter, de s'ennuyer, etc.

Les donneurs de soins bénéficieront également d'un modèle de soins adapté aux besoins fondamentaux de la personne malade. Plusieurs déplorent le manque de temps pour communiquer avec la personne comme individu. Que dire des familles qui pourraient visiter les leurs avec moins de tristesse et d'inquiétude mais rassurées et pacifiées.

Ce grand défi est une priorité urgente et elle se situe au premier rang au Centre Maria Labrecque tant au niveau des programmes d'enseignement aux futurs donneurs de soins, qu'envers les clients de notre Centre de Jour et aux critères de notre future résidence.

La population vieillissante c'est nous et ceux et celles qui nous suivent. C'est un défi à la grandeur de nos amours. À vous tous et toutes, je souhaite santé, courage, réconfort et audace. Pour plus d'informations, vous pouvez obtenir un service en français au Centre Maria Labrecque de Calgary au (403) 254-6534.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est la cause principale de la démence. Il s'agit d'une série de symptômes qui comprend des pertes de mémoire, de jugement et de raisonnement ainsi que des changements d'humeur et de comportement. Souvent ces symptômes sont perçus comme faisant partie intégrale du processus normal de vieillissement.

Signes précurseurs de la maladie d'Alzheimer

1. Pertes de mémoire
2. Difficulté à effectuer des tâches familières
3. Problèmes de langage
4. Désorientation dans l'espace et dans le temps
5. Jugement affaibli
6. Difficultés face aux notions abstraites
7. Objets égarés ou rangés dans des endroits inappropriés
8. Changements d'humeur ou de comportement
9. Changements de personnalité
10. Manque d'enthousiasme

Si vous remarquez plusieurs de ces symptômes chez une personne, celle-ci devrait se faire examiner par un médecin.

Source : Société Alzheimer

Événements santé pour le mois de janvier

- Mois de la maladie de Alzheimer
- Les étudiants de la 5e et la 12e année des écoles francophones à Edmonton ont eu les deux premières inoculations contre l'hépatite B. La troisième aura lieu au mois de mai. Pour les étudiants qui étaient absents pour une des deux premières inoculations, il y aura une session de rattrapage au mois de janvier.
- Les mercredis santé à la Cité francophone reprendront dès la première semaine de février.

Dans la région de Rivière-La-Paix:

- Bernadette Lévesque prépare des ateliers sur le tabagisme qu'elle présentera en anglais et en français dans les écoles du district de Smoky River, pendant la semaine nationale des non-fumeurs du 18 au 24 janvier.
- Il y aura des chroniques santé à la radio de CKRP. Les chroniques seront diffusées à toutes les deux semaines. Date et heure à préciser.
- On prépare des cours prénataux en français. Les cours pourraient être offerts en janvier s'il y a suffisamment de de-mande.

SUPPLÉMENT NATIONAL



JANVIER 2000 / VOLUME 4

Éducation postsecondaire

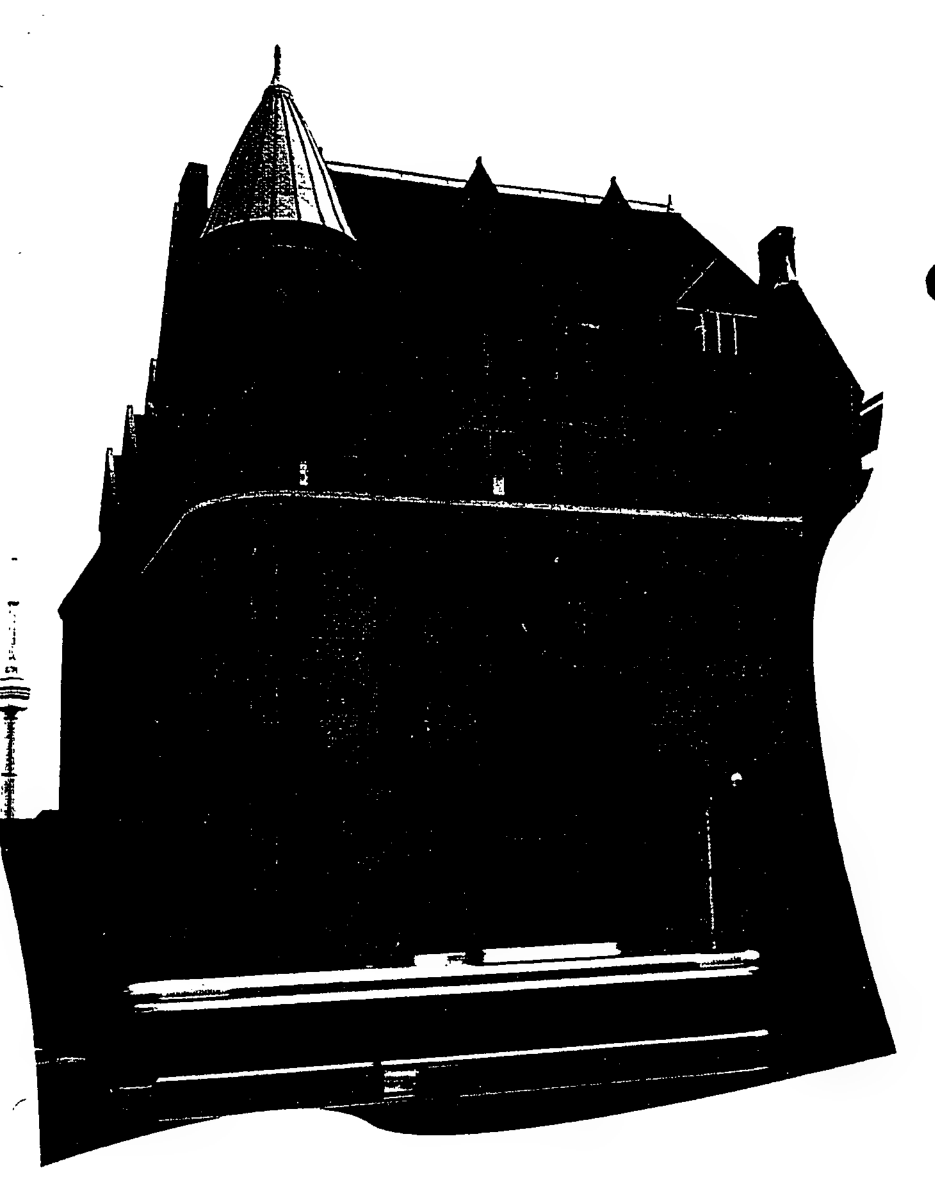


perspectives francophones

Grands Lacs

Votre accès à l'emploi

Commerce et administration • Informatique et multimédia • Santé et services communautaires • Tourisme et restauration



Nouvel édifice
du campus de Toronto
depuis le 13 septembre!

149, rue College, Toronto (Ontario) M5T 1P5

1 800 590-LACS www.grandslacs.on.ca

Éducation postsecondaire : perspectives francophones

Le Volume 4 est tiré à 235 000 exemplaires et diffusé entre le 10 et le 17 janvier 2000 par l'entremise de ces publications :

Le Gaboteur	(Stephenville)	Terre-Neuve
Le Courrier de la N.-É.	(Yarmouth)	Nouvelle-Écosse
La Voix acadienne	(Summerside)	Île-du-Prince-Édouard
L'Aviron	(Campbellton)	Nouveau-Brunswick
Le Madawaska	(Edmundston)	Nouveau-Brunswick
Le Moniteur acadien	(Shédiac)	Nouveau-Brunswick
L'Acadie nouvelle	(Caraquet)	Nouveau-Brunswick
Le Devoir	(Montréal)	Québec
Le Droit	(Ottawa)	Ontario
L'Express	(Orléans)	Ontario
Le Reflet	(Embrun)	Ontario
Agricom	(Clarence Creek)	Ontario
Le Carillon	(Hawkesbury)	Ontario
Vision	(Rockland)	Ontario
Le Journal de Cornwall	(Cornwall)	Ontario
Le Goût de vivre	(Penetanguishene)	Ontario
Le Metropolitain	(Toronto)	Ontario
Le Rempart	(Windsor)	Ontario
Le Voyageur	(Sudbury)	Ontario
Tribune	(Sturgeon Falls)	Ontario
L'Ours noir	(Cochrane)	Ontario
Nouvelles	(Timmins)	Ontario
orizon	(Kapuskasing)	Ontario
Le Nord	(Hearst)	Ontario
La Liberté	(Saint-Boniface)	Manitoba
L'Eau vive	(Regina)	Saskatchewan
Le Chinook	(Calgary)	Alberta
Le Franco	(Edmonton)	Alberta
L'Express du Pacifique	(Vancouver)	Colombie-Britannique
L'Aurore boreale	(Whitehorse)	Yukon
L'Aquilon	(Yellowknife)	Territoires du Nord-Ouest

Édition
Association de la presse francophone
267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-1017
Télécopieur : (613) 241-6193
Site Web : www.apf.ca
Courriel *apf.opscom@sympatico.ca*

Coordonnateur du projet
Louis Émond

Rédacteur en chef
Yves Lusignan

Équipe de rédaction
Annie Bourret, linguiste
Stéphane Gagné
Michel Laliberté
Sylviane Lanthier
Patrick Lagacé
Philippe St-Pierre
Marc Thivierge

Révision
Jacques Côté

Illustrations
Jacques Laplante

Conception
GROUPE RG DESIGN
Gérald Laviolette
René Mercier

Impression
Imprimerie Impressions Printing Inc.

Comptabilité
Daniel Bastien
Manon St-Denis-Brunet, CGA

Publicité
OPSCOM
Nicole L. Lavoie, directrice
Nathalie Portelance
Téléphone : (613) 241-5700
Télécopieur : (613) 241-6313
Courriel : *apf.opscom@sympatico.ca*

Les textes publiés dans ce supplément national reflètent l'opinion des auteurs et ne correspondent pas nécessairement aux opinions de l'éditeur et des annonceurs. *Éducation postsecondaire: perspectives francophones (Volume 4)* est produit par l'Association de la presse francophone (APF), en collaboration avec l'agence de représentation média OPSCOM.





Message du président

À nous, le nouveau millénaire !

Comme vous avez pu le constater en regardant la page couverture, nous entrons de plein fouet dans le nouveau millénaire avec notre volume 4. C'est avec fierté que nous vous le présentons.

Nous avons voulu vous donner un aperçu des grands défis qu'aura à affronter l'éducation postsecondaire dans les années à venir, en matière de financement, de nouveaux programmes et technologies, et sous l'angle de la francophonie. Notre regard témoigne des différentes tendances de ce milieu, qui est vital pour nous, francophones d'Amérique. Nous vous souhaitons une bonne lecture. Que cette publication en soit une de ressourcement et de découvertes.

Le président
Roger Duplantie

Table des matières



Vingt-trois millions de fois merci!

Yves Lusignan

«... créer quelque chose qui permettrait à des étudiants de poursuivre leurs études supérieures»

Les étudiants francophones de l'extérieur du Québec qui désirent poursuivre leurs études dans les meilleurs établissements d'enseignement du monde, sans pour autant s'endetter jusqu'au cou, peuvent dire vingt-trois millions de fois merci à une vieille dame de 93 ans de Sudbury.

Vingt-trois millions et des poussières, c'est la somme astronomique avancée par Alma Ricard à la Fondation Baxter et Alma Ricard, dans le but de promouvoir et de faciliter les études avancées de Canadiens français vivant en situation minoritaire.

Les Ricard ont fait fortune dans les communications au nord de l'Ontario, grâce à la radio, la télévision et la câblodistribution. À la suite de la vente de leurs entreprises, ils créent en 1988 une fondation appelée à recevoir des dons à des fins charitables.

Avant son décès en 1993, Baxter Ricard confie à son épouse le soin exclusif de disposer de leurs biens et de diriger la fondation qui porte leurs noms. Mme Ricard poursuit donc l'œuvre de son mari et accorde des dons substantiels à plusieurs institutions, notamment à des hôpitaux et à l'Université de Sudbury.

Le 15 décembre 1998, à quelques jours de Noël, Mme Ricard annonce que la Fondation accordera désormais des bourses d'études pour une durée maximale de trois ans aux étudiants franco-canadiens des 2e et 3e cycles ayant démontré un sens civique et un engagement actif au sein de leur communauté.

De grosses bourses

On ne parle pas de petits montants, de peccadilles, de...bourses du millénaire.

Pour vous donner une idée, la Fondation a versé en juin 1999 ses premières bourses à 17 étudiants francophones vivant en milieu minoritaire. Valeur totale: 370 000 $. Montant moyen: plus de 21 000 $! Alors que la plus petite bourse s'élevait à 5 000 $, la plus importante atteignait 43 000 $. Le maximum est de 50 000 $ par année.

En principe, on parle de dollars canadiens. Mais en pratique, souligne Alain Landry, si quelqu'un justifiait des études supérieures dans un endroit du monde où il en coûte «légèrement plus cher», taux de change oblige, le conseil d'administration serait invité à faire une exception à la règle en approuvant un montant supplémentaire.

Et ce n'est qu'un hors-d'œuvre: lorsqu'elle atteindra sa vitesse de croisière, dans quelques années, la Fondation Baxter et Alma Ricard versera beaucoup plus d'argent. Le calcul est simple: 23 millions de dollars à un taux minimum de 5 %, cela donne plus de 1,1 million en revenus provenant des intérêts. On soustrait les frais d'administration, il reste quelque 900 000 $ par année à distribuer aux étudiants. Arrondissons à un million.

Et ce pourrait être beaucoup plus, si la Fondation recueillait des dons des entreprises privées, ce qu'elle vise dans un avenir rapproché. «On pourrait espérer doubler la mise d'ici quelques années», pense Alain Landry.

Un conseil d'administration prestigieux

La Fondation repose sur un conseil d'administration qui n'est pas piqué des vers. Son président est nul autre que Paul Desmarais, de Power Corporation, à qui Mme Ricard a sollicité quelques conseils pour son projet. «Aide-moi à créer quelque chose qui permettrait à des étudiants de poursuivre leurs études supérieures», lui aurait demandé Mme Ricard, tel que relaté par Alain Landry. Paul Desmarais, un petit gars de Sudbury, avait connu Mme Ricard à l'époque où il se promenait encore en culottes courtes dans la quincaillerie qu'elle administrait avec son mari! «Ce sont de bons amis», dit Alain Landry.

Les autres membres du conseil d'administration sont le juge Robert Desmarais d'Ottawa, les fils Paul Desmarais jr et André Desmarais de la célèbre famille, le conseiller juridique du clan, Me Guy Fortin, l'avocat d'Alma Ricard, Me André Lacroix, et l'ancien président de Radio-Canada et actuel président de Power Communication, Gérard Veilleux.

Pour rehausser le prestige établi de la fondation, il y a aussi un comité consultatif sur lequel on retrouve

l'écrivaine et chancelière de l'Université de Moncton, Antonine Maillet, l'ex-recteur de l'Université d'Ottawa, Roger Guindon, l'ex-juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, et l'ex-gouverneur général, Roméo LeBlanc.

La Fondation n'entretient aucun lien avec les gouvernements et refuse de s'associer à d'autres fondations, malgré quelques sollicitations d'établissements d'enseignement ontariens. «La Fondation tient à garder sa totale autonomie, sa totale indépendance», tranche Alain Landry. «Si on se met à s'ouvrir sur toutes sortes de choses, ça n'arrête plus. On ne veut pas que les gouvernements soient impliqués. Si un gouvernement veut faire un don, il sera le bienvenu, mais on ne veut pas de gouvernementaux au conseil d'administration.»

Mme Ricard a aussi été très claire sur les buts et objectifs de la Fondation. Elle doit aider les étudiants francophones au niveau de la maîtrise ou du doctorat vivant en permanence en situation linguistique francophone minoritaire. Pourquoi les 2e et 3e cycles quand les étudiants tirent déjà le diable par la queue au niveau du baccalauréat? «Il faut que les étudiants aient fait leurs preuves. Et ils ne peuvent le faire qu'au niveau du bac», explique Alain Landry.

Une sélection sévère

La plupart des programmes de bourses sont basés sur les résultats scolaires. Meilleures sont les notes, meilleures sont les chances d'accéder à une bourse prestigieuse. Les critères sont plus sévères à la Fondation Baxter et Alma Ricard. Non seulement les candidats doivent avoir de très bonnes notes, encore faut-il qu'ils présentent deux lettres de l'université confirmant qu'ils détiennent les atouts pour réussir des études supérieures.

Ils doivent aussi présenter une lettre d'appui venant de leur communauté, qui confirme leur engagement passé dans leur milieu, à titre de bénévole par exemple. Pourquoi? «Parce que si on se basait uniquement sur les critères d'excellence, quelqu'un peut avoir d'excellents résultats et dire: la communauté, je m'en fiche.» Or, l'un des objectifs de la Fondation est d'aider des étudiants qui vont aider leur communauté en retour.

La sélection est sévère. Il est pour l'instant totalement inutile de faire parvenir une demande avec un dossier scolaire inférieur à une note moyenne de B. Et il n'est pas certain qu'un A suffise en l'absence d'implication communautaire.

Après une première année d'expérience, le profil du boursier de la Fondation Ricard commence à se dessiner. C'est, dit Alain Landry, un étudiant qui plus souvent qu'autrement a terminé son baccalauréat avec certaines difficultés sur le plan financier. Certains ont déjà eu des prêts étudiants. Pour beaucoup, les parents se sont sacrifiés, en encaissant des régimes d'épargne-retraite (REER) ou en finançant un régime d'épargne études (REEE) pour leurs enfants.

L'étudiant aussi a fait des sacrifices. M. Landry a constaté à la lecture des premiers dossiers que plusieurs avaient complété leur baccalauréat en six ans plutôt qu'en quatre, parce qu'ils devaient travailler à mi-temps pour payer leurs études.

Certains ont même pris la peine d'écrire une longue lettre motivant la démarche d'obtention d'une bourse et la poursuite d'études supérieures.

La générosité de cette Fondation arrive à point, au moment où le niveau d'endettement chez les étudiants atteint son paroxysme.

Selon Statistique Canada, 22 % des bacheliers devaient plus de 20 000 $ en 1995. La dette moyenne pour un diplômé universitaire était de 13 300 $ au premier cycle, 13 700 $ à la maîtrise et 12 900 $ au doctorat.

Les droits de scolarité ne cessent d'augmenter à chaque année. Pour le programme universitaire en Arts au niveau du 1er cycle pour l'année 1999-2000, ils s'élevaient en moyenne à 3 300 $ à Terre-Neuve, 3 480 $ à l'Île-du-Prince-Édouard, 4 113 $ en Nouvelle-Écosse, 3 329 $ au Nouveau-Brunswick, 2 387 $ au Québec, 3 872 $ en Ontario, 2 940 $ au Manitoba, 3 164 $ en Saskatchewan, 3 658 $ en Alberta et 3 470 $ en Colombie-Britannique.

Les droits de scolarité ont augmenté en moyenne de 125 % au pays entre 1990 et 1999. Ainsi, ce gros coup de pouce de la Fondation Baxter et Alma Ricard se veut un merveilleux bouquet de roses parmi les ronces et les épines économiques de la vie estudiantine. ●

Les bonbons du

Patrick Lagacé

Si vous êtes québécois, les bourses d'études du millénaire n'évoquent sans doute qu'une (autre) pomme de discorde entre Québec et Ottawa. Mais les bourses d'étude du millénaire, c'est surtout des sous pour financer vos études, de plus en plus dispendieuses. Jetons-leur un regard.

Tout d'abord, clarifions une chose: les bourses sont une aide financière fédérale à l'étudiant en vue de ses études postsecondaires (niveau collégial ou premier cycle universitaire); cette aide se greffe au régime de prêts et bourses en vigueur dans sa province. Ainsi, pour décrocher une bourse, il faut être admissible à l'aide financière provinciale.

Vous faites une demande de prêts et bourses dans votre province? Votre dossier est acheminé à la Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire. Il n'y a donc pas de formulaire spécifique à remplir. Bonjour la simplicité!

Est-ce à dire que vous devrez vous endetter pour décrocher une bourse de la Fondation? Pas du tout. Il suffit d'être admissible à l'aide financière pour recevoir la bourse: vous n'êtes pas forcé d'accepter l'aide de votre programme de prêts et bourses provincial...

Si vous êtes admissible, la Fondation vous versera en moyenne 3 000 $ par année d'étude, jusqu'à un maximum de 15 000 $, toujours selon l'évaluation de vos besoins faite par votre province. Mais le montant des chèques des bourses peut varier entre 2 000 $ et 4 000 $, selon vos besoins, le tout versé en janvier.

Le fédéral a créé la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en juin 1998 afin de verser, pendant 10 ans, des bourses qui permettront aux étudiants canadiens d'accéder aux études supérieures. On espère

s du millénaire

accroître l'accessibilité au savoir, certes, mais aussi réduire l'endettement étudiant. Quelque 100 000 bourses par année, d'une moyenne de 3 000 $, seront donc distribuées à des étudiants en quête d'aide financière.

Vous l'aurez deviné, le capital versé dans la Fondation par le fédéral est imposant: 2,5 milliards de dollars! Mais de son propre aveu, comme on comptait en 1996-1997 un demi-million d'étudiants canadiens en situation financière précaire, la Fondation ne pourra aider que 20 % de ceux qui en ont besoin, avec ses 100 000 bourses par année.

Malgré ses liens évidents avec Ottawa, la Fondation se veut un organisme apolitique, géré par des citoyens et des gens issus du milieu des affaires.

Ce qui ne veut pas dire que l'organisme ne crée pas de remous politiques! Elle en crée au Québec. Le gouvernement provincial affirme, depuis l'annonce de la création de la Fondation, que l'éducation est un champ de compétence provincial et qu'en conséquence, Ottawa devrait lui verser directement les sous destinés aux bourses. Depuis, les deux gouvernements discutent sur les termes d'un accord. Au moment d'écrire ces lignes, les étudiants québécois n'avaient pas droit aux bourses de la Fondation.

Même si les critères d'admission aux bourses sont assez flexibles, par exemple en rendant tous les programmes d'études admissibles, la Fondation a choisi d'exclure certains étudiants. Si vous étudiez à temps partiel ou si vous avez déjà été dans l'impossibilité de rembourser une dette étudiante, vous n'êtes pas admissible à une telle bourse. Idem si vous choisissez d'aller étudier à l'étranger.

Pour ce qui est des étudiants à temps partiel, une part importante des inscriptions aux collèges et aux universités, la Fondation justifie son choix de les exclure en affirmant avoir «décidé de concentrer son action sur les étudiants qui consacraient tout leur temps à leurs études». Tant pis pour les jeunes parents qui veulent tenter un retour aux études...

Cependant, les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'assouplissements à cette règle.

Votre province de résidence risque aussi d'influencer un peu la décision de la Fondation de vous octroyer ou non une bourse: chaque province ou territoire se verra attribuer un nombre de bourses proportionnel à son poids démographique au Canada. Le choix de votre établissement postsecondaire n'a cependant rien à voir avec la décision de la Fondation.

Terminons sur un point négatif, que vous ne devez pas perdre de vue: les bourses du millénaire sont imposables!

http://www.boursesmillenaire.ca
1 (877) 786-3999



Collège universitaire de Saint-Boniface

Relever le pari du virage technologique

Sylviane Lanthier

Les jeunes boudent les études postsecondaires? Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) n'en a cure. Seule institution universitaire du Manitoba à avoir augmenté sa clientèle l'an dernier, la petite université de Saint-Boniface a renouvelé l'exploit en septembre 1999, en enregistrant plus de 840 inscriptions, pour une hausse de 13 %.

La clé de ce succes réside dans la mise en place de programmes qui répondent à des besoins certains du marché du travail, dans des domaines où la main-d'œuvre bilingue est recherchée, et dans un programme innovateur de bourses d'excellence, grâce auquel les étudiants reçoivent une aide financière appréciable. L'an dernier seulement, le CUSB a octroyé 233 000 $ à ses étudiants en bourses de mérite, en bourses de besoin et en bourses de participation. Mais si le personnel et les étudiants voient aujourd'hui l'avenir du Collège avec optimisme, il n'en a pas toujours été ainsi.

Les années noires

En avril 1996, après plusieurs années de compressions, le dépôt du budget provincial plongeait l'institution en pleine crise: le gouvernement manitobain menaçait de couper de 50 % les vivres de l'École technique et professionnelle (ÉTP), le volet collégial du CUSB. Et le financement du secteur universitaire subissait des compressions de 6 %. Pendant ce temps, les universités manitobaines voyaient leurs subventions de fonctionnement diminuer de 2 % seulement.

La réponse du CUSB au budget provincial a tiré une sonnette d'alarme. Selon les autorités du Collège, ces compressions allaient entraîner la fermeture de l'ÉTP; de plus, elles mettaient en péril certains des programmes universitaires. Vives réactions de la communauté, sursaut du fédéral pointé du doigt (lui qui se désengageait d'année en année du Programme de langues officielles en enseignement): cette histoire est vite apparue comme un coup de force de la Province pour amener Ottawa a rétablir sa part du financement du Collège. Devant le tolle de protestations entraîné par cette situation, les gouvernements ont dû rétablir le financement du Collège dans son intégrité.

«Ç'a été une période difficile de notre histoire, se souvient Raymonde Gagné, directrice de l'ÉTP à cette époque. Mais ça nous a aussi forcés a faire le point sur notre avenir. Et au lieu de rester assis et d'accepter notre sort, on a adopté une approche offensive. On a repensé nos activités pour convaincre les gouvernements qu'on est un atout.»

Résultat de cette démarche: un plan d'affaires destiné à assurer l'avenir à long terme du CUSB. Ce plan propose une approche au financement basée sur autre chose que les inscriptions. Sa démarche est claire: si les gouvernements veulent une université de langue française au Manitoba, ils doivent s'engager à lui assurer un financement minimal. Et s'ils veulent que le CUSB offre un programme de baccalauréat en éducation, en arts et dans les sciences, ou encore de nouveaux programmes tels qu'un baccalauréat en administration des affaires, ces programmes doivent eux aussi bénéficier d'un financement minimal adéquat. Le plan d'affaires établit les besoins financiers du CUSB et chiffre la facture des engagements gouvernementaux à un minimum de 2,5 millions de dollars en financement supplémentaire.

Trois ans et quelques rondes de négociations plus tard, le CUSB obtient finalement 12 millions répartis sur cinq ans. «Le jour où la Province a cru en notre vision, explique Raymonde Gagné, on a su qu'il y avait une lueur d'espoir. Ç'a été le point tournant, parce que pour la première fois de notre histoire, la Province appuyait nos démarches et augmentait sa part du financement.»

Un nouvel élan

En septembre 1999, le CUSB accueillait donc ses premiers étudiants pour le bac en administration des affaires et la maîtrise en études canadiennes, tandis que l'ÉTP inaugurait un programme de deux ans en communication multimédia. Ces programmes arrivent après l'ouverture l'an dernier du Centre éducatique, un centre de production multimédia destiné à appuyer les professeurs qui utilisent ces approches technologiques dans leur enseignement, et les étudiants qui les emploient pour leur formation. Production de vidéos, de CD-ROM, de pages Web: le Centre éducatique est devenu un atout essentiel pour une institution à la page, qui fut parmi les premières à offrir des cours via Internet.

«À l'époque où les universités et collèges, partout au Canada, se tournaient en majorité vers la téléconférence pour offrir des cours à distance, nous avions choisi de bouder cette technologie, raconte Raymonde Gagné. C'était beaucoup trop cher pour les moyens du Collège! C'est alors qu'on s'est tournés vers Internet.»

Dans un premier temps, le CUSB veut offrir par Internet deux cours de psychologie, un cours de biologie, deux programmes complets de certificat (dont celui en traduction) et la maîtrise en études canadiennes. Ses finissants en multimédia se spécialise-

Canada. Nos enfants, notre avenir.

LA SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Donnez-lui le plus beau cadeau du monde : faites-lui présent de l'avenir.

Si vous cherchez un cadeau pour un enfant, pourquoi ne pas contribuer à son Régime enregistré d'épargne-études (REEE) ? C'est un bon moyen d'épargner pour ses études postsecondaires.

Tout le monde peut offrir ce cadeau : parents, grand-parents, amis de la famille, etc.

Grâce a la Subvention canadienne pour l'épargne-études, à chaque dollar que vous déposez dans un REEE, le gouvernement du Canada ajoute 20 %, jusqu'à concurrence de 400 $ par année par enfant.

Le plus important, c'est de commencer à épargner tôt, car avec le temps, même un petit montant deviendra grand.

L'enfant doit toutefois avoir un numéro d'assurance sociale pour être admissible à la subvention.

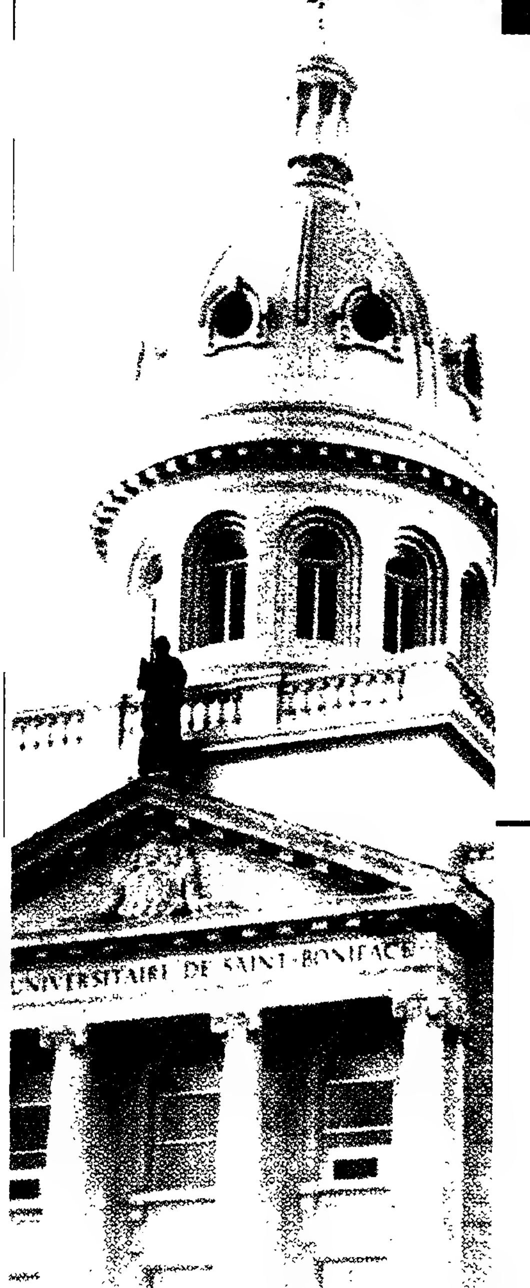
Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Ou visitez notre site au : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/scee

Utilisateurs de téléimprimeur, composez le 1 800 465-7735.



Canada



ront dans la réalisation d'effets spéciaux sonores, un domaine jusqu'ici plutôt délaissé par les divers programmes de formation, mais ils pourront faire de tout, de la production de pages Web à la réalisation de vidéos entièrement numériques.

Le vent dans les voiles

Aujourd'hui directrice des nouveaux programmes, Raymonde Gagné a supervisé la mise en place de tous ces changements. Et ce n'est pas fini, indique-t-elle. «Nous considérons comme préliminaires les sommes que nous avons obtenues des gouvernements», dit-elle. Le CUSB a en effet d'autres projets en tête: «On veut ajouter trois programmes d'ici 2001. dont un programme en tourisme et un programme de formation de "webmestres". On étudie la possibilité de mettre en place un baccalauréat en sciences infirmières. Dans ce dernier cas, c'est vraiment le marché qui dicte la demande.»

À cela s'ajoutent les projets de recrutement d'étudiants au Québec ou à l'étranger, l'instauration de stages d'études à l'étranger pour les étudiants en administration (dans le cadre d'un consortium réunissant des institutions de France, du Mexique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et du Manitoba), et des efforts réalisés pour que les étudiants en multimédia aient l'occasion de réaliser des projets «pour de vrais clients».

Sortie grandie de la crise qu'elle a traversée tout au long des années 90, la petite université de la rue Cathédrale, à Saint-Boniface, brille aujourd'hui de toute la splendeur de sa coupole, symbole d'une présence plus que centenaire en terre manitobaine. Prêt à affronter les défis de l'avenir, le CUSB est là pour rester. Après tout, n'est-il pas, avec deux autres collèges manitobains, l'un des fondateurs de l'Université du Manitoba? ●

Les bourses comme outil de marketing

En mai 1999, une trentaine d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) recevaient des mains du recteur les premières bourses de l'an 2000: des bourses d'excellence de 1000 $ attribuées à des étudiants qui maintiennent une moyenne académique très élevée. Renouvelables pour une période de quatre ans, ces bourses s'avèrent une aide appréciable pour des étudiants méritants... et permettent aussi au CUSB d'attirer une clientèle d'élite.

Couplé à des bourses de participation offertes à des étudiants qui réalisent des travaux pour le compte du Collège, et à des bourses destinées à des étudiants moins fortunés, ce programme de bourses d'élite complète un éventail alléchant sur lequel le Collège compte pour attirer à la fois une clientèle étudiante et des bailleurs de fonds.

«Si on a des investisseurs qui croient dans leur alma mater, c'est un signe de croissance, indique Raymonde Gagné. Et on se rend compte que c'est dans la jeunesse que les gens veulent investir: c'est pour ça qu'on a des fonds de bourses très intéressants. C'est véritablement devenu un outil de recrutement, et notre stratégie, c'est que le Collège doit voir un retour pour chaque dollar dépensé.»

Le CUSB a lancé avant Noël sa campagne annuelle de levée de fonds. L'objectif cette année: «recueillir un million de dollars, ce qui porterait pour l'an 2000 le fonds de développement et de bourses à quatre millions».

Santé en français:

la relève s'en vient

Yves Lusignan

Si tout se déroule comme prévu, les communautés francophones du pays pourront compter dans cinq ans sur 60 nouveaux spécialistes en santé et 30 médecins francophones de plus.

C'est peu à première vue, mais si ces 90 professionnels de la santé pratiquent un jour leur profession en français dans leur province d'origine, ils le devront beaucoup à une crise linguistique inégalée dans l'histoire de l'Ontario français moderne.

Le Centre national de formation en santé est en effet une idée récente, qui a pris son envol dans la foulée de l'interminable crise de l'hôpital Montfort à Ottawa.

À l'époque, le seul hôpital universitaire de langue française en Ontario était menacé de ressembler à un centre ambulatoire, pour cause de restructuration majeure des services de santé dans la région d'Ottawa.

Parallèlement, le Manitoba jaugeait la possibilité pour l'Université d'Ottawa de former des médecins franco-manitobains. Sensibilisé par le ministre de la Santé de la province au manque de professionnels francophones de la santé, l'ex-commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, s'est alors fait un ardent promoteur de la création d'un centre de formation national.

Le 6 janvier 1999, le ministère du Patrimoine annonçait la décision du gouvernement fédéral de verser une contribution de 10 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour la mise sur pied et le développement du Centre national de formation en santé en français, géré par l'Université d'Ottawa.



Ottawa ne faisait pas mystère des raisons qui motivaient sa décision d'investir dans un domaine de compétence provinciale.

«L'engagement du gouvernement fédéral est un élément clé en vue d'assurer le maintien de la vocation de l'hôpital Montfort en tant qu'institution canadienne-française de formation dans le domaine de la santé», lisait-on dans le communiqué annonçant la nouvelle.

Un projet de collaboration

«Ce que le Centre national de formation en santé a de particulier, explique son coordonnateur Serge Blais, c'est qu'il doit permettre un accès plus facile aux programmes de santé aux francophones de l'extérieur du Québec, hors Ontario.

«Finalement, c'est que la personne qui habite Rivière-la-Paix en Alberta ait un accès aussi facile à un programme universitaire en français dans les sciences de la santé que quelqu'un qui habite Ottawa.»

Pour y parvenir, on entend collaborer avec les autres établissements d'enseignement du pays comme l'Université de Moncton, l'Université Laurentienne à Sudbury, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Institut de formation linguistique de Regina et la Faculté Saint-Jean de l'Alberta dans le but de développer des synergies, à distance, entre les programmes existants.

On veut que chaque université contribue au curriculum en offrant des cours à distance. Cette formule existe depuis quelques années entre l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne,

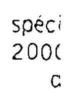
qui offrent à distance le programme d'orthophonie et d'audiologie. À distance et en français!

«Nous avons une faculté qui forme des professionnels en santé totalement en français», dit la doyenne de la Faculté des sciences de la santé, Denise Alcock. Il y a même des programmes offerts uniquement en français à Ottawa, comme l'École des sciences de réadaptation, qui s'adresse aux ergothérapeutes, physiothérapeutes, audiologistes et orthophonistes.

La quasi-totalité (18) des 22 élèves inscrits cette année en sciences de la santé dans le cadre du nouveau programme de formation proviennent du Nouveau-Brunswick. Les autres sont originaires de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Saskatchewan. L'ergothérapie et la physiothérapie sont les disciplines les plus populaires, mais on déplore l'absence d'inscriptions en sciences infirmières, où les besoins sont pourtant criants partout au pays. «C'est pas très glamour ces temps-ci. C'est une profession difficile à vendre», explique Serge Blais, tout en confessant un manque de publicité sur le Centre national de formation.

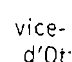


De toute façon, il y a une pénurie dans toutes les professions de la santé. C'est le cas en orthophonie. «Si vous avez eu une crise cérébrale et que vous avez besoin d'un orthophoniste, il est tres important d'avoir un spécialiste qui parle votre langue maternelle», explique Denise Alcock. Or, il en manque partout au pays, même dans la région de la capitale nationale.



De son côté, la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa a accueilli en septembre dernier ses six premiers étudiants francophones de l'extérieur de l'Ontario: trois du Nouveau-Brunswick, deux du Manitoba et un de la Saskatchewan. Il est trop tôt pour dire si tous se dirigeront en médecine générale ou si certains choisiront de se spécialiser.

La formation clinique des stagiaires se donnera dans des hôpitaux, comme Montfort, mais aussi dans des cliniques privées. Rien ne dit cependant que tous les étudiants vont retourner pratiquer leur profession chez eux après leur formation. Serge Blais le reconnaît. «On ne peut pas les forcer à retourner dans un lieu géographique. Mais les étudiants nous disent qu'ils veulent retourner chez eux durant l'été pour leur stage.»





Un programme qui suscite l'intérêt

Bousculée par le temps, la Faculté des sciences de la santé n'a pas sélectionné ses premiers élèves en fonction de besoins identifiés par les provinces et les communautés. Mais cela viendra.

Cette année, on choisira scrupuleusement les élèves en fonction des attentes exprimées par le milieu. Si la Saskatchewan, par exemple, pense qu'elle a besoin d'orthophonistes francophones, les étudiants fransaskois qui se dirigent dans cette profession auront la priorité, sans exclure les autres. Mais attention! On n'entend pas tordre les critères d'admission et faire des passe-droits uniquement pour répondre à tout prix aux demandes du milieu.

Chose certaine, on n'aura pas à courir après les candidatures. Sans aucune publicité, la faculté accueille quand même cette année 22 élèves sur une possibilité de 30. Le bouche à oreille a de toute évidence fait des merveilles. Juste pour vous donner une idée de l'intérêt que le projet suscite, le site Web très rudimentaire créé l'été dernier pour mousser le programme a attiré en quelques mois 600 internautes.

Malheureusement, le financement du palier fédéral se limite a une durée de cinq ans. Et comme il faut quatre ans de formation pour produire un spécialiste de la santé, les étudiants admis en septembre 2000 seront en fait les derniers du programme. À moins que... «Il va falloir faire nos preuves. On travaille toujours dans l'esprit d'en faire un projet qui va pouvoir tenir tout seul», dit Serge Blais.

S'il n'en tient qu'au secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine, le Centre national de formation en santé pourrait bien obtenir un financement permanent. Mauril Bélanger pense que le programme devrait se poursuivre tant et aussi longtemps qu'il y aura des besoins a combler au sein des communautés francophones et acadiennes.

Selon un document produit en mai 1998 par le vice-recteur adjoint a l'enseignement de l'Université d'Ottawa, Denis Carrier, qui s'appuie sur les résultats du Recensement de 1996, il manquait 5 médecins à Terre-Neuve, 12 en Nouvelle-Écosse, 92 au Nouveau-Brunswick, 266 en Ontario, 66 au Manitoba, 18 en Saskatchewan et 73 en Alberta pour que la population francophone en dispose d'autant que le reste de la population anglophone. ●



Un partenariat qui rapporte

Yves Lusignan

Le Nouveau-Brunswick n'a pas attendu la création d'un centre national de formation en santé pour s'attaquer à la formation de médecins et spécialistes francophones.

Il faut dire qu'il n'existe aucune faculté de médecine dans la province, pas même en langue anglaise. Les futurs médecins et spécialistes acadiens sont donc formés depuis des décennies dans des facultés de médecine québécoises.

La province a toutefois mis sur pied il y a plus de vingt ans un programme unique de formation médicale francophone dans les communautés acadiennes, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke au Québec.

Financé sur une base annuelle de 2,3 millions de dollars par le ministère de la Santé, ce programme permet bon an mal an à 15 étudiants acadiens en médecine d'entreprendre leur formation à l'Université de Sherbrooke. Cinq autres étudiants sont formés dans les deux autres facultés de médecine francophones du Québec, celles des Universités Laval et de Montréal.

Les résultats sont surprenants. Entre 1967 et 1980, seulement 68 % des étudiants en médecine familiale et 50 % des spécialistes revenaient pratiquer au Nouveau-Brunswick une fois leur formation complétée. Seulement 18 % des médecins étaient francophones en 1980 et on ne comptait qu'un médecin pour une population de 1 742 personnes.

Aujourd'hui, 91 % des finissants en médecine générale et 74 % des spécialistes stagiaires au Nouveau-Brunswick retournent pratiquer dans leur province d'origine. La province compte maintenant 27 % de médecins de langue française et le ratio de médecins francophones s'établit à 1 pour 791 personnes.

La jeune Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, fondée en 1961, est reconnue pour avoir fourni le plus de médecins dans les régions, explique le doyen Michel Baron. Misant sur une formation médicale de type communautaire, elle s'appuie sur un réseau intégré d'institutions affiliées sur tout le territoire du Québec et du Nouveau-Brunswick.

«Le projet du Nouveau-Brunswick, c'est une formation dans le milieu, en utilisant les ressources du milieu et en étant très présent dans les besoins des communautés desservies», explique le doyen.

Le programme a même pris récemment de l'expansion dans les provinces voisines, avec la formation d'étudiants acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

Sherbrooke n'a jamais reçu une seule subvention gouvernementale pour former des médecins acadiens. L'annonce, par le gouvernement fédéral, d'une subvention de 10 millions de dollars pour la création d'un centre national de formation en santé à l'Université d'Ottawa a été accueillie froidement en Estrie: «J'aurais bien aimé avoir ces 10 millions. Je ne vous cacherai pas notre frustration à l'annonce du projet», confesse M. Baron.

De toute façon, Sherbrooke ne prétend pas être en mesure de former adéquatement des médecins francophones pour tout le pays. «Nous, on n'a pas la prétention d'être un centre de formation pour les francophones hors Québec. Notre projet, c'est pour la formation francophone au Nouveau-Brunswick. Notre modèle ne serait pas adéquat, je pense, pour la Saskatchewan, l'Alberta et même pour l'Ontario.»

Le doyen de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, Peter Walker, pense que les deux projets sont complémentaires: «Ça n'a jamais été notre but de compétitionner avec qui que ce soit. On n'a pas eu de discussions avec Sherbrooke, parce que je ne me considère pas en compétition avec l'entente Acadie-Sherbrooke.» ●



LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA, KINGSTON (ONTARIO)
C'EST VOTRE VIE, PRENEZ LES COMMANDES.
Les diplômés du Collège militaire royal du Canada obtiennent plus qu'une excellente formation universitaire. Au terme de leurs études, ils sont en bonne forme physique, bilingues et prêts à affronter les plus grands défis de la vie. Ils ont également un vaste choix de carrières qui s'offrent à eux. En plus de profiter de toutes les ressources d'une université agréée et des avantages que procurent un diplôme en arts, en génie ou en sciences, vous pourrez acquérir une formation en leadership, participer à un grand nombre d'activités athlétiques et faire l'expérience du travail en équipe et du service à la communauté.
Passez à l'action.
1 800 856-8488 www.mdn.ca
FORCES CANADIENNES
Régulière et de réserve
Canada
Défense nationale National Defence
VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.

avec Y

vice-recteur à l'enseignement et à la recherche



L'Université de Moncton offrira en septembre 2000 un doctorat en éducation absolument unique au pays.

Quelle est la particularité de ce doctorat qui sera offert par l'Université de Moncton?

Le doctorat que nous allons offrir est thématique, autour du thème de l'enseignement dans la langue minoritaire, en milieu minoritaire. L'autre particularité, c'est qu'il va être offert en collaboration avec plusieurs facultés d'éducation au Canada.*

Quel sera le rôle de ces facultés d'éducation?

Un certain nombre de cours du programme de doctorat seront offerts par l'équipe de professeurs en place. Mais un étudiant va aussi pouvoir suivre des cours avec des spécialistes de ces questions d'autres facultés d'éducation à travers le Canada. Il pourrait y avoir, par exemple, un étudiant franco-manitobain qui décide de faire ce doctorat, mais qui pourrait suivre un cours à la Faculté d'éducation de l'Alberta et faire créditer son cours dans le programme de doctorat.

Les cours seront-ils offerts à distance?

Une partie des cours prévus au programme seront médiatisés. De sorte que le temps de résidence d'un étudiant qui s'inscrit au programme de doctorat pourrait être raccourci à Moncton; il pourrait retourner dans son milieu et travailler à partir de chez lui. On va utiliser au maximum les nouvelles technologies pour enseigner à distance des cours. On pense qu'une partie des gens qui vont vouloir s'inscrire sont déjà des professionnels. C'est plus difficile pour eux de se libérer pendant deux ou trois ans pour s'y consacrer complètement et à temps plein. Si on est capable de livrer le programme de façon que ces gens ne soient pas obligés de prendre un congé sans solde pendant une trop longue période, cela va permettre à certaines personnes qui veulent parfaire leur formation d'accéder au programme.

Quel sera le profil type des étudiants au doctorat?

Je pense qu'il va y avoir deux types de clientèle: ceux qui arrivent directement de la filière universitaire et les professionnels qui vont vouloir obtenir un diplôme de doctorat.

Combien d'étudiants seront inscrits au doctorat?

On devrait avoir une vingtaine d'étudiants inscrits au doctorat lorsqu'on atteindra notre vitesse de croisière. On pense ensuite recruter de cinq à sept étudiants par annee.

Seront-ils surtout originaires du Nouveau-Brunswick?

Non, on croit qu'il y a de l'intérêt partout au Canada. Il va y avoir des étudiants de différentes provinces. On va avoir une clientèle nationale. Ce doctorat répond à un besoin qui déborde l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

D'où est venue l'idée d'offrir ce doctorat?

On s'aperçoit qu'enseigner dans la langue de la minorité, et avoir la gestion scolaire dans la langue de la minorité, ce n'est pas simplement traduire un cursus scolaire de l'anglais au français. On doit aussi intégrer les dimensions culturelles, communautaires et historiques propres à la communauté. Nous sommes rendus au point où on pense qu'au Canada français hors Québec, on a besoin de grands spécialistes en éducation autour de cette problématique.

Est-ce que cette préoccupation est déjà présente dans la formation des enseignants au premier cycle des études universitaires?

Oui. Au Nouveau-Brunswick, la dualité au niveau du ministère de l'Éducation et du système scolaire est confirmée depuis bien longtemps avant la Charte, c'est-à-dire au début des années 70. Il y a eu une évolution naturelle vers cette dichotomie dans la formation des maîtres du côté des anglophones et des francophones. Nous avons une faculté d'éducation à l'Université de Moncton, il y a une faculté d'éducation à l'UNB pour les anglophones. Quand on regarde les cursus scolaires au Nouveau-Brunswick chez les francophones et les anglophones, il y a des différences. Ainsi, l'approche est complètement différente dans la formation des maîtres pour l'enseignement des sciences à la Faculté d'éducation de Moncton de celle du Nouveau-Brunswick.

Yvon Fontaine

Pourquoi est-ce l'Université de Moncton qui offre ce doctorat?

Nous avons déjà une équipe de chercheurs à la Faculté d'éducation qui s'intéresse depuis des années à la problématique de l'enseignement en milieu minoritaire. Il y a un centre de recherche établi depuis quelques décennies autour de cette thématique. Notre faculté d'éducation était déjà reconnue. L'évolution naturelle des choses voulait que ce doctorat s'offre à l'Université de Moncton.

Le doctorat a-t-il pour but de former des enseignants ou des chercheurs?

Un enseignant de salle de classe n'a pas besoin d'un doctorat pour être en salle de classe. Nous avons besoin en réalité de gens qui vont développer des cursus scolaires, de conseillers pédagogiques et de chercheurs qui vont réflechir sur la spécificité de l'enseignement en milieu minoritaire.

Que représente ce troisième doctorat offert par l'Université de Moncton?

L'Université de Moncton a réalisé depuis sept ou huit ans que son développement ne passait pas seulement par un développement à l'horizontale, c'est-à-dire étendre les programmes de premier cycle dans toutes les disciplines universitaires, mais qu'il fallait aussi se développer à la verticale. Pour donner une plus grande profondeur à ces programmes, à ces activités de recherche, il fallait développer des cycles supérieurs. Le premier doctorat offert à l'Université de Moncton (en 1990), *c'était naturel, c'était en études françaises. Le deuxième a été la psychologie* (qui sera offert en septembre 2000).

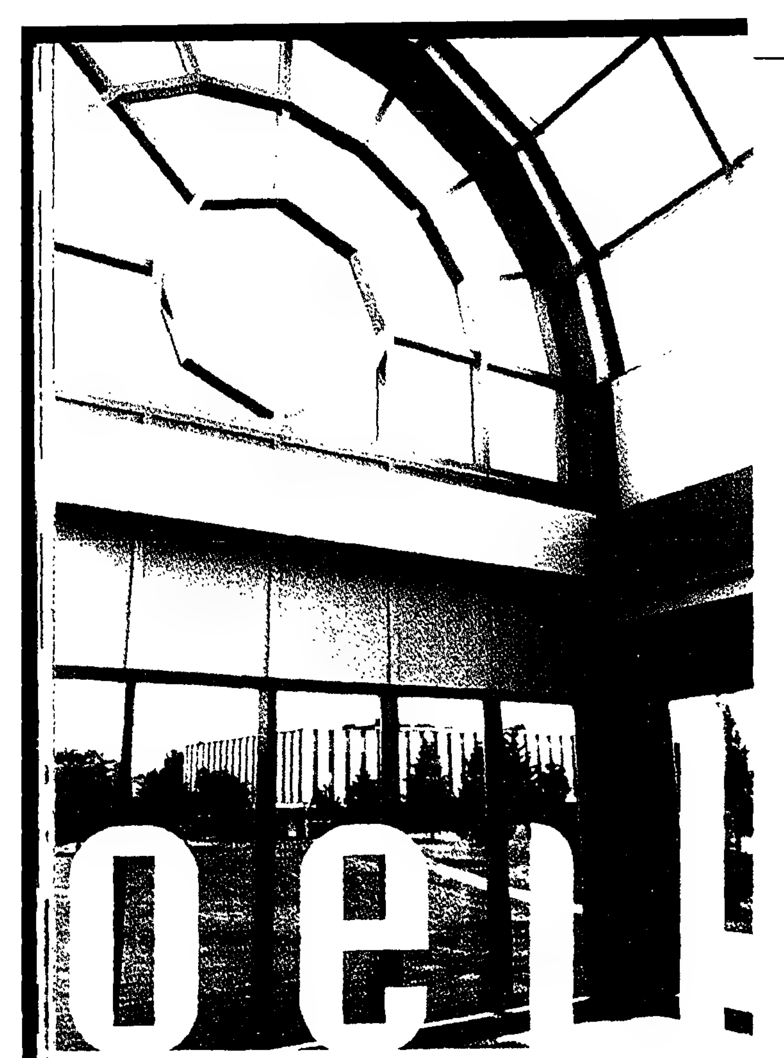
Propos recueillis par Yves Lusignan

* Au nombre de 12, les partenaires sont la Faculte Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, les facultés d'education de l'Université de Calgary et de l'Universite de Regina, l'Universite Laurentienne, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Ecosse, l'Universite de Sherbrooke, le College universitaire de Saint-Boniface, l'Université d'Ottawa et l'Institut d'etudes pedagogiques de l'Ontario de l'Universite de Toronto.

Université de Moncton:

un œil sur le Ca[nada,] un autre sur le m[onde]

Yves Lusignan



À sa fondation en 1963, l'Université de Moncton remplissait la mission première de desservir la clientèle acadienne du Nouveau-Brunswick et des Maritimes. Et ça reste sa mission première, sauf que la plus grande université de langue française au pays à l'extérieur des frontières du Québec veut aussi rayonner à travers le Canada et le monde francophone.

«Notre université est résolument engagée à se faire connaître davantage, à obtenir sa notoriété dans un certain nombre de créneaux sur le plan national», dit le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Yvon Fontaine.

À long terme, l'université vise deux objectifs: devenir un centre de formation universitaire clé pour les communautés francophones du Canada en situation minoritaire et accroître son rayonnement sur la scène internationale.

Veut-elle devenir l'université des francophones hors Québec? «Non, non, non! Il y a déjà un Regroupement des universités francophones hors Québec. On a déjà fait l'inventaire des forces et des faiblesses de chacune de nos universités. Nous voulons plutôt des complémentarités», indique M. Fontaine.

«Il y a des créneaux propres à notre université, qui n'existent pas dans les établissements de la francophonie canadienne. On va se faire connaître davantage et on va développer ces programmes... On le fait déjà, et on le fera de plus en plus.»

Le tout nouveau doctorat en éducation en milieu minoritaire francophone, offert dès septembre 2000, est un exemple de ce que l'université peut offrir aux francophones du pays.

Ses ambitions ne s'arrêtent pas aux frontières du Canada. L'Université de Moncton veut aussi attirer sa part d'étudiants étrangers, comme l'indique son plan stratégique des cinq prochaines années.

On enregistre d'ailleurs une progression du nombre d'inscriptions chez les étudiants étrangers. Cette année, 4,5 % des étudiants de Moncton (197 à temps complet) proviennent de la filière internationale et représentent la quasi-totalité des pays membres de la Francophonie.

«La première motivation de l'Université de Moncton de vouloir cette clientèle s'inscrit dans la foulée des universités canadiennes de s'internationaliser davantage, explique M. Fontaine. Les enjeux sont mondiaux maintenant; on a intérêt à internationaliser davantage nos programmes.»

Il y a aussi toute la richesse sociale et culturelle qu'apportent dans leurs bagages les étudiants étrangers, et qui ne peut que profiter aux étudiants acadiens: «ça ne peut pas faire autrement qu'enrichir l'expérience universitaire d'un étudiant», admet M. Fontaine.

Il n'y a cependant aucun avantage financier à tirer des étudiants étrangers. Ils paient des droits de scolarité beaucoup plus élevés que les étudiants canadiens, sauf que la province ne compte pas les étudiants internationaux quand elle calcule les subventions accordées aux universités. «Pour l'étudiant, ça coûte plus cher. Mais pour l'université, le revenu est semblable», explique M. Fontaine.

On a même monté un programme de bourses de mérite destiné à la clientèle internationale. À compter de la présente année scolaire, 15 bourses d'une valeur de 2 000 $ seront remises annuellement dans le but d'attirer un plus grand nombre d'étudiants en provenance des pays de la Francophonie.

M. Fontaine reconnaît dans cette ouverture sur le monde le signe de la maturité de la société acadienne, qui a aujourd'hui une vision claire de son identité: «Le peuple acadien n'est plus limité à sa frontière classique. Il y a un rayonnement à tous les paliers de la société acadienne sur le plan international. L'Université de Moncton y a été pour quelque chose.»

Le Nouveau-Brunswick n'est toutefois pas une destination de choix pour l'immigration internationale. L'Université de Moncton doit donc se présenter comme une alternative aux universités québécoises, qui accueillent cette année un nombre record d'étudiants étrangers.

...nada ...e monde

L'université est déjà présente sur la scène internationale par le biais de la coopération. Le projet le plus connu est le Partenariat Acadie-Haïti sur la sécurité alimentaire, qui vise à accroître la production alimentaire du pays le plus pauvre d'Amérique, en améliorant les pratiques agricoles, en renforçant l'industrie de la pêche et en rendant accessible la transformation des denrées

L'Université a aussi réalisé des projets avec le Vietnam, la Mauritanie et la Tunisie, l'île Maurice et les Comores. Récemment, elle signait avec l'Institut privé de gestion de Dakar, au Sénégal, un accord-cadre de collaboration destiné à favoriser l'échange d'étudiants, de professeurs et de chercheurs entre les deux établissements.

Le Sommet de la Francophonie, qui avait lieu à Moncton en septembre 1999, a donné une visibilité extraordinaire à l'université. Jamais un établissement d'enseignement n'avait été si intimement lié à l'organisation de cette rencontre internationale. Et les dirigeants de l'université n'ont pas perdu de temps, puisqu'ils ont profité de l'occasion pour accueillir des délégations de plusieurs pays, dont Haïti, la Côte-d'Ivoire, la Tunisie et le Vietnam, afin d'explorer la possibilité d'accroître les échanges et les projets de coopération.

La France, la Belgique, la Mauritanie, le Sénégal, le Bénin et l'île Maurice ont aussi démontré un intérêt certain à resserrer les liens existants avec l'université.

Autre retombée du Sommet: le doyen de l'École de droit de l'Université de Moncton, Me Michel Doucet, a été invité par le ministère canadien des Affaires étrangères à participer à titre d'expert à un groupe de travail dans le domaine des processus de démocratisation.

Ce groupe de travail a été constitué par l'Agence intergouvernementale de la francophonie en prévision de la quatrième Conférence internationale sur les démocraties nouvelles et rétablies, qui aura lieu à Cotonou, au Bénin, à la fin de l'an 2000. ●

École des pompiers du Collège Notre-Dame-



Michel Laliberté

La phrase est connue: un cliché vieux comme le monde. «Tu dois d'abord commencer au bas de l'échelle», ne cesse-t-on d'entendre quand on est jeune. Et c'est particulièrement vrai lorsqu'on teste ses idées auprès des plus vieux. Bien que la phrase soit paternaliste, elle est des plus pertinentes pour ceux qui rêvent de devenir... pompiers.

Luc Tremblay me rappelle le fameux cliché, non sans ricaner. Il est bien heureux. L'an dernier, il a quitté son poste de pompier à Chicoutimi pour devenir coordonnateur de l'École des pompiers du Collège Notre-Dame-de-Foy, à Saint-Augustin-de-Desmaures, une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Québec. Depuis l'automne dernier, l'École est le premier collège à offrir une formation de pompier reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Depuis septembre 1998, le Collège offre en effet les cours du programme Intervention en sécurité incendie, une formation qui mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). La formation est composée de 27 modules (cours, activités pédagogiques et stages), échelonnés sur 1 200 heures ou 40 semaines. Elle permet aux étudiants de devenir des spécialistes dans différents secteurs: plongée sous-marine, sauvetage vertical, déflagrations et fuites de gaz naturel, de chlore, désincarcération, sauvetage sur glace.

Il est aussi possible pour les étudiants d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en gestion ou prévention des incendies, moyennant deux autres années au Collège.

Présentement, M. Tremblay a deux groupes de 30 étudiants, dont trois femmes. Ce qui distingue cette école de pompiers, ce sont les efforts déployés par la direction pour que les étudiants vivent au rythme des pompiers. Dès le premier jour de formation, on impose la discipline de caserne: ils se présentent rasés et en uniforme. Les journées débutent tôt et sont bien remplies: théorie en matinée et exercices extérieurs en après-midi. Au programme: équilibre avec les boyaux, pompes (push-up), tractions des jambes (sit-up), course. Pas de passe-droit pour la forme: trois jours de cardio-vasculaire, deux jours de musculation.

D'emblée, Luc Tremblay met en garde les individualistes: le métier de pompier ne leur convient pas. «Ils seraient malheureux. La seule compétition, c'est à l'entrée et lors des examens. Une fois entre, la notion d'équipe prime.»

Pour M. Tremblay, le pompier idéal est calme et s'adapte rapidement à toutes sortes de situations, mais ne réagit pas en improvisant. «Lorsque tu entres dans une maison en feu, tu as 4 secondes pour prendre une décision. Ce n'est pas *Caserne 24* ou *Backdraft* ici. Il faut penser et penser vite», note-t-il.

La condition physique est également cruciale. Les pinces de désincarcération pèsent près de 30 kilos et parfois les pompiers doivent les tenir à bout de bras pendant plusieurs minutes.

Les aspirants pompiers n'utilisent pas seulement leur force physique. Ils doivent aussi se servir de leur tête et avoir des connaissances en mathématiques. «Les pompiers doivent

...bas de l'échelle

effectuer des calculs hydrauliques, analyser les structures d'une maison ou d'autres bâtisses, comprendre les systèmes électriques», explique M. Tremblay.

Comme dans n'importe quel champ d'activités, on ne peut rien garantir aux étudiants. Mais Luc Tremblay se fait rassurant. Les débouchés existent, insiste-t-il. Il faut saisir les occasions et accepter de déménager où un boulot s'offre. «C'est une des difficultés», déplore M. Tremblay. «Les jeunes ne veulent pas aller en région pour travailler, un peu comme les médecins, les infirmières et d'autres professionnels.»

L'École est trop jeune pour calculer son taux de placement. Quoi qu'il en soit, assure M. Tremblay, la plupart des anciens étudiants de l'École travaillent aujourd'hui comme pompiers. Ils se sont placés dans des services d'incendie un peu partout dans la province, dans les Maritimes, en Ontario, ainsi que dans les provinces de l'Ouest. Mais il faut accepter de sortir de chez soi...

Il y a aussi la possibilité de travailler pour des unités de lutte aux incendies dans les grandes entreprises pétrochimiques. D'autres débouchés existent. La Société de protection des feux de forêt (SOPFEU) étudie la possibilité d'accréditer l'École de pompiers pour la lutte des incendies en forêt.

Le Collège a déjà investi près de 500 000 $ pour équiper et structurer son école de pompiers. Elle compte même sur deux camions à incendie (dont un à échelle) et sa propre caserne, qu'elle partage avec la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures. Luc Tremblay est plus que satisfait du chemin parcouru. Cela ne l'empêche pas de rêver. Et les projets de manquent pas. Le chef parle avec entrain de la construction d'une nouvelle caserne derrière l'école. «Elle aura six portes», dit-il en montrant le site.

Le Collège offre toute une gamme de services aux étudiants. En plus de la possibilité de résider sur le campus (trois résidences étudiantes, dont une réservée aux femmes), les étudiants ont accès à des gymnases, une piscine intérieure et un auditorium.

L'environnement exceptionnel impressionne le visiteur. Le campus trouve en effet sa niche sur une falaise, entre le lac Saint-Augustin et le fleuve. Le panorama est saisissant.

Parlant du Saint-Laurent, les aspirants pompiers sont appelés à le voir de près et pas nécessairement durant les doux jours d'automne. En février, M. Tremblay organise des exercices de sauvetage sur glace. Encore, on essaie de simuler le quotidien des pompiers. «C'est ça, le travail de pompier, dit-il. On ne choisit jamais le temps qu'il fait lorsqu'on doit sortir de la caserne. Et souvent, à - 40, on intervient pour des feux de cheminée.»

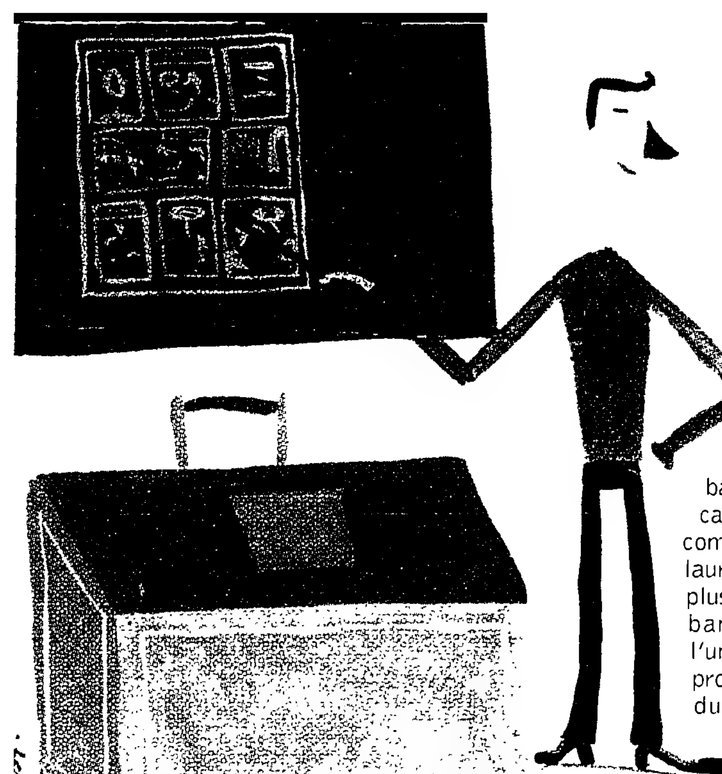
Exigence: posséder un diplôme d'études secondaires (DES) avec le cours de mathématiques de secondaire 5.

Tests: les meilleur-e-s candidat-e-s seront invité-e-s à passer des tests de condition physique et d'aptitudes psychologiques. Ceux-ci sont les mêmes que les services des incendies au Québec font passer à leurs pompiers, notamment un test de vertige (on vous fait monter en haut de l'échelle du camion pour voir votre réaction). Un examen médical est aussi exigé.

Coût: 30 $ pour ouvrir un dossier de candidature.

Une fois accepté-e, l'étudiant-e doit payer les droits de scolarité de 8 000 $ (le programme est reconnu pour l'obtention de prêts et bourses du Québec). L'aspirant pompier doit également payer son uniforme (entre 250 $ et 400 $) et ses manuels scolaires. L'uniforme est obligatoire, discipline de groupe oblige.

École des pompiers
Collège Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3
(418) 872-8041 1-800-463-8041
www.cndf.qc.ca



l'université

Yves Lusignan

Ne riez pas: ce que vous allez lire est très sérieux. La bande dessinée acquiert ses lettres de noblesse et entre à l'université.

L'Université du Québec à Hull est en effet devenue au mois de septembre dernier la première université nord-américaine à offrir un baccalauréat en bande dessinée. Vous avez bien lu: un bac en petits bonshommes!

La formation en bande dessinée existe actuellement en France et en Belgique au niveau collégial. Au Québec, on a démarré un nouveau programme d'études collégiales au Collège Marie-Victorin, ainsi qu'une formation réservée aux adultes au Collège André-Grasset. Il y a bien ici et là dans les universités québécoises des cours sur la bande dessinée, mais jamais une université n'avait osé aller plus loin.

Le projet de l'UQAH va justement plus loin et vise la formation d'auteurs en bande dessinée dans le cadre d'un programme complet de type baccalauréat. En fait, il serait plus juste de dire que la bande dessinée sera l'une des trois options proposées à l'intérieur du baccalauréat en arts et design, les autres étant les arts visuels et le design graphique.

Un engouement

Pourquoi la bande dessinée? Parce que l'UQAH constate depuis un certain nombre d'années que des étudiants qui s'inscrivent au bac en arts et design ont un penchant marqué pour la bande dessinée. On a aussi noté que des diplômés en arts et design gagnaient leur pain quotidien en produisant de la bande dessinée.

Pour s'assurer d'être sur la bonne voie, l'université de Hull a d'abord offert un cours d'initiation à la bande dessinée donné par le bédéiste de l'Outaouais Paul Roux, «juste pour voir si ça répondait à un intérêt» explique le directeur du module des arts, Réal Calder.

Il a fallu à peine deux ans à l'université pour développer son projet, faire des consultations dans le milieu et le faire accepter par le ministère de l'Éducation, ce qui est très rapide selon M. Calder. N'empêche, lorsque le projet a été présenté pour la première fois au ministère de l'Éducation, il y a eu comme «une réaction de surprise», dit-il.

On n'acceptera pas plus de 30 étudiants par session. On estime qu'au moins deux étudiants de la quinzaine de collèges québécois qui offrent un programme en arts plastiques, s'inscriront à ce nouveau baccalauréat: «Plus il va y avoir de demandes, plus la sélection va être serrée.» En septembre dernier, 18 étudiants ont fait l'histoire en devenant les premiers étudiants du pays à entreprendre un bac en petits bonshommes.

M. Calder estime qu'il y a une éclosion, un engouement pour la bande dessinée au Québec qui laisse présager la réussite du projet. Vrai que le marché de la bande dessinée est monopolisé par les auteurs étrangers dit-il, mais «il y a de l'espace pour la bande dessinée québécoise».

Le baccalauréat en bande dessinée sera aussi offert aux adultes, sous présentation d'un portfolio de dix images: «On veut voir si le candidat a du potentiel créateur au niveau de la communication visuelle. Si c'est le cas, il va être accepté.»

La formation ne sera pas uniquement axée sur la bande dessinée traditionnelle imprimée. On offrira aussi une for-

www.jeunesse.gc.ca

L'avenir est ici

Réseau d'information jeunesse du Canada

plan de carrière

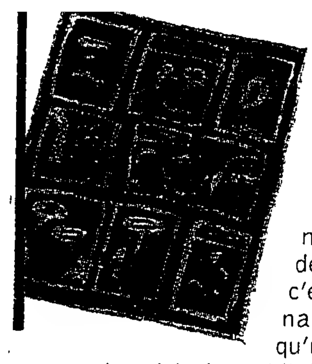
technique de recherche d'emploi

entrepreneuriat

Pour tout savoir maintenant sur l'avenir
1 800 935-5555

Stratégie emploi jeunesse
Youth Employment Strategy

Canada



mation en bande dessinée numérique, c'est-à-dire sur ordinateur, de même qu'une solide formation théorique. L'UQAH n'a pas l'intention d'imposer un style en bande dessinée, ni de se limiter à former des dessinateurs ou des scénaristes: «On veut former des auteurs», insiste M. Calder.

Mais est-ce qu'on peut vivre de la bande dessinée? «Surtout dans le milieu de la publicité», dit-il. Il y a aussi des ministères et des compagnies qui commandent des bandes dessinées pour faire passer un message. Pour le reste, on se garde bien de promettre aux étudiants qu'ils vont connaître la gloire et la fortune et vendre des tas d'albums une fois leurs études complétées.

Une formation d'auteur

«On leur promet une formation d'auteur en bande dessinée avec des compétences suffisantes pour obtenir des contrats dans des domaines connexes à la bande dessinée, pour leur permettre de survivre pendant un certain nombre d'années.» La plupart des bédéistes que Réal Calder a rencontrés font d'ailleurs de l'animation et des scénarios pour de la publicité, de la bédé «alimentaire» (pour gagner leur croûte), mais ne survivent pas en produisant uniquement de la bande dessinée.

Il y aussi tout le domaine des sites Internet, des CD-ROM et des jeux vidéo qui sont en pleine croissance et où on fait appel à l'image: «Les jeunes consomment des jeux vidéo. Ils vont pouvoir travailler pour en produire. Le boom économique est là.»

En bande dessinée traditionnelle, M. Calder pense qu'il faudra du temps avant de développer un marché québécois: «Le marché est occupé par les Français, les Belges, les Japonais et les Américains.»

Bref, la bédé, c'est du sérieux! «Il y a un marché énorme au niveau mondial», dit Calder. Et un jour, qui sait, l'UQAH produira peut-être un Uderzo, un Franklin ou un Hergé.

Le bédéiste Paul Roux (*Ariane et Nicholas, Max Média, La BD, l'art d'en faire*) est emballé par le projet de l'UQAH, qui consacre la bande dessinée au Québec: «Ça donne tout de suite une légitimité plus grande encore a la bande dessinée», dit celui qui a conseillé l'université et qui n'a pas ménagé temps et énergie lors de la préparation du projet.

Vivre de la bédé

Paul Roux pense qu'il est possible de vivre de la bédé: «Moi, ça fait a peu près dix ans que je pourrais ne vivre que de ça si j'avais voulu, mais je fais d'autres activités.» Il raconte avoir refusé des contrats assez interessants de gouvernements: «Pour des auteurs qui commencent, il y a plein de choses comme ça qui sont dans l'air... J'en vis et je suis dans l'Outaouais et on m'appelle de partout au Quebec pour me proposer des choses. J'ai refusé beaucoup d'offres parce que je ne peux pas tout faire, et tout ne m'interesse pas.» La clé selon lui: se prendre en main, être structuré... et avoir dame Chance de son côté.

«Dans ce genre de métier, il y en a qui vivent bien leur vie et d'autres qui tirent le diable par la queue, comme dans le domaine du théâtre, du cinéma, n'importe où.»

N'empêche qu'il y a des gens qui considèrent que la bédé, ça ne fait pas sérieux. «Ils ont des préjugés parce qu'ils ne connaissent pas la bédé bien faite. Ils sont peut-être pollués par ce qu'ils voient dans les journaux, du type *Garfield*, où en général c'est assez simpliste», déplore Paul Roux.

«Uderzo (*Asterix*) me disait qu'en 1960, la bédé en France, c'était un ghetto; c'était montré du doigt par l'intelligentsia de la littérature, le corps enseignant, tout le monde. Alors qu'aujourd'hui, il est l'homme qui vend le plus de livres au monde, il est très respecté et tout le monde veut lui parler.»

Peut-on imaginer que le Québec devienne un jour une plaque tournante de la bédé de langue française? Possible, dit Paul Roux, a condition que davantage d'editeurs prennent le pari de publier de la bédé et que les bedeistes quebecois arrivent a exporter un produit de qualite capable de concurrencer les Européens et accessible autant à un Français, un Belge un Suisse ou un Camerounais.

Il faudrait aussi que le Conseil des arts du Canada accorde un prix pour la bédé lors de la remise des Prix du Gouverneur général. Cette reconnaissance, croit Roux, donnerait une meilleure crédibilité a la bédé dans l'esprit des gens.

Pour plus d'information :
www.uqah.uquebec.ca/vrer/bvrer

Fréquentez-vous une université Coke ou Pepsi?

Stéphane Gagné

Les universités, ces endroits de haut savoir, changent et les mentalités aussi. À une certaine époque, plusieurs étaient des forteresses pour les mouvements marxiste-léniniste et anti-consumériste. Aujourd'hui, en ces temps de disette budgétaire, elles servent de plus en plus de vitrines aux entreprises en quête de visibilité.

Coke, Pepsi, IBM, Banque Royale, Quebecor, etc.: la plupart des grandes entreprises cherchent une présence sur les campus universitaires. En échange, elles offrent services, équipements ou argent. C'est cela, un partenariat. Il y en a diverses formes (subvention à une chaire d'études, participation à la formation académique), dont la plus controversée est l'entente commerciale.

Contrairement à d'autres formes de partenariat, ces ententes n'enrichissent pas la vie académique. Elles ne visent qu'à renflouer les finances des universités: l'entreprise commandite un lieu ou une activité ou obtient l'exclusivité de la vente d'un (ou de) produit(s); en échange, elle offre une somme d'argent à l'université. Les plus connues de ces ententes ont été conclues avec les embouteilleurs de boissons gazeuses Pepsi et Coke.

Difficile de résister, car les sommes en jeu sont importantes: elles varient entre 5 et 10 millions de dollars répartis sur dix ans. Alléchant, mais aussi contraignant. L'entente avec Pepsi rapportera à l'Université de Montréal dix millions en dix ans; en contrepartie, l'institution a garanti l'exclusivité de la vente des produits distribués par Pepsi (du Pepsi et aussi des jus et de l'eau minérale) et s'est résignée à voir tripler le nombre de distributrices aux couleurs de l'entreprise sur le campus (ce qui accroît, par le fait même, la publicité).

En décembre 1997, Coca-Cola obtenait à son tour l'exclusivité de la vente de ses produits (pour dix ans) sur le campus de l'Université d'Ottawa. On a réparti l'argent



obtenu en collaboration avec cinq partenaires de l'université, dont deux associations étudiantes et la Fédération des étudiants. Une partie ira au financement d'événements spéciaux, à l'amélioration d'installations et au financement de programmes; l'autre compensera les compressions budgétaires dont l'université est victime.

L'UQAM a conclu une entente d'une durée de 10 ans avec Coke qui rapportera 11,2 millions de dollars. Josette Guimond, directrice des communications à l'UQAM, tient à souligner que «la totalité de l'argent reçu ira aux services aux étudiants [bourses d'études, aide à la recherche d'emplois, etc.]». Ce qui, selon elle, est très différent des autres universités, qui ont utilisé une portion de ce montant pour renflouer leurs finances. Plus précisément, l'université consacrera aux bourses et aux services aux étudiants une somme de 5,9 millions, ce qui représente le profit net de l'entente.

De plus, «l'UQAM n'offre pas l'exclusivité de la vente de boissons non alcoolisées à Coke, affirme-t-elle. Il y a une ouverture pour d'autres distributeurs». Dans les faits, cette ouverture est plutôt mince puisque le nombre de distributrices Coke passera de 47 à 149 dans les 20 pavillons de l'université. L'entente prévoit cependant le respect des contrats déjà signés avec d'autres fournisseurs, jusqu'à leur échéance. Les cafés étudiants pourront également continuer à vendre leurs produits à des prix inférieurs de 15 % à ceux des machines distributrices.

La publicité se limitera aux machines distributrices. Cette restriction répond à une exigence de la plus importante association étudiante de l'UQAM (l'Association des étudiants en sciences humaines, arts, lettres et communication) qui s'opposait à toute augmentation du volume de publicité sur le campus. N'empêche, les représentants de cette association s'opposent toujours à cette entente, tout comme les étudiants en éducation, le Syndicat des employés de l'UQAM et le comité exécutif du Syndicat des professeurs. Malgré cette opposition, la rectrice Paule Lebrun a quand même décidé d'entériner l'entente.

C'est tout le contraire qui est survenu à l'Université Laval, où les étudiants ont refusé toute entente commerciale avec Pepsi ou Coke. Le recteur a pris bonne note de cette opposition et, fait rare dans le monde universitaire, a tout bonnement annoncé que l'université n'irait pas de l'avant avec ce type d'entente.

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a sans doute été la première université québécoise à conclure une entente avec une compagnie de boissons gazeuses. L'entente signée en 1995 pour une durée de quatre ans ne s'élevait toutefois qu'à 32 000 $ et limitait la présence des machines distributrices à la cafétéria. L'UQTR renégocie présentement cette entente.

[illegible]

Des ententes de ce type existent ailleurs au Canada. En 1995, l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, a été la première au Canada à signer une entente avec Coke. À l'époque, l'entente avait suscité un débat entre l'administration et les étudiants sur l'influence des grandes corporations sur l'éducation. Mais cette controverse n'a rien remis en question. Au contraire, semblables ententes ont suivi dans au moins trois universités anglophones (l'Université de Saskatchewan, l'Université de l'Alberta et l'Université McMaster de Hamilton), en plus des universités francophones mentionnées.

Une autre forme d'entente commerciale consiste à commanditer des lieux publics. Une entreprise donne une certaine somme d'argent en échange du droit d'attribuer son nom à un lieu public. À l'École des Hautes études commerciales (HÉC) de Montréal, on a poussé très loin cette idée. «La très grande majorité de nos salles de cours sont commanditées, affirme Kathleen Grant, directrice des communications et du recrutement des étudiants aux HÉC. Elles portent le nom soit de banques, de cabinets d'experts comptables ou d'autres entreprises. Il en est de même pour la bibliothèque, la cafétéria (appelée Atrium Hydro-Québec), les salles de réunion et le salon étudiant (appelé Salon L'Oréal).»

Mme Grant n'y voit aucun problème d'éthique. «Cela crée une ambiance d'affaires dans l'école, affirme-t-elle. Les étudiants et les entreprises en sont bien satisfaites.» En plus, cela rapporte des sous à l'École.

Les HÉC ont aussi des fournisseurs privilégiés. Par exemple, à chaque année, IBM offre environ 800 portables à prix réduit aux étudiants (elle est la seule entreprise à pouvoir le faire). Quant à l'entreprise SAP Canada, elle fournit gratuitement ses logiciels de management d'entreprise à l'École, une économie d'un million de dollars pour les HÉC. En contrepartie, les professeurs n'utilisent que ces logiciels pour enseigner le management aux étudiants.

À l'École polytechnique de Montréal, aucune salle de cours n'est commanditée, mais les salles de réunion et l'amphithéâtre le sont. Et cela remonte à plus de dix ans, lors d'une campagne de financement prolifique.

On le voit, cette recherche effrénée de fonds privés, résultat des restrictions budgétaires des gouvernements, est devenue une réalité quasi incontournable dans les institutions universitaires. Aucune ne semble y échapper.

L'AVANTAGE « BORÉAL »... UNE FORMULE GAGNANTE!



*82 % des employeurs interrogés se disent très satisfaits ou satisfaits de leur personnel ayant obtenu un diplôme du Collège Boréal - soit un taux supérieur à la moyenne provinciale! **

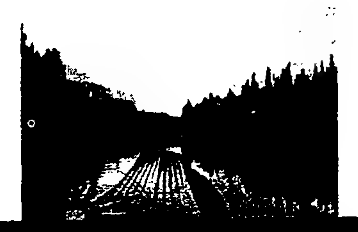
**étude indépendante du gouvernement de l'Ontario*

- le français et l'anglais...des atouts évidents
- une formation appuyée par des technologies de pointe
- l'ordinateur portatif (bloc-notes) : un outil superpuissant
- des bourses d'études et d'urgence (plus de 120 000 $ en 1999-2000)
- un petit collège, chaleureux et dynamique!

DANS SES 7 CAMPUS RÉPARTIS DANS LE NORD DE L'ONTARIO, LE COLLÈGE BORÉAL OFFRE UNE SOIXANTAINE DE PROGRAMMES DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- gestion, affaires et administration de bureau
- informatique
- métiers
- sciences de la santé
- sciences humaines
- sciences naturelles
- technologies

Elliot Lake
Hearst
Kapuskasing
New Liskeard
Sturgeon Falls
Sudbury
Timmins





Collège Boréal

1.800.361.6673
www.borealc.on.ca

Mon Collège. Mon avenir.

Apprendre et pe
son français

Marc Thivierge

Depuis sa création en 1974, l'École internationale de français (ÉIF) de l'Université du Québec à Trois-Rivières s'applique, avec succès, à accueillir et à former ses étudiants. Ceux-ci proviennent du Canada et des États-Unis, comme d'autres pays à travers le monde tels l'Allemagne, l'Espagne, le Danemark, la Suède, le Japon, la Chine, le Mexique et le Brésil.

Afin de bien répondre aux besoins spécifiques de ses étudiants, l'ÉIF, dont la directrice est Linda de Serres, offre un éventail de programmes diversifié en plus de programmes sur mesure, tels celui conçu pour un groupe de Japonaises en juillet et août 1999 et cet autre qui accueillera une vingtaine d'Américains en mars 2000.

Tous les programmes d'immersion française qu'offre l'ÉIF respectent les principes fondamentaux sur lesquels s'entendent les experts canadiens qui œuvrent dans le domaine de l'apprentissage des langues. C'est-à-dire de permettre à l'apprenant de créer des liens avec la communauté cible en favorisant les contacts tout en se familiarisant avec leur culture. En ce sens, on propose et organise plusieurs activités sur le campus et hors campus dans la région de Trois-Rivières, de même qu'en province, à l'intérieur des différents stages.

Durant les sessions d'automne et d'hiver, le groupe d'étudiants de l'ÉIF se fond au reste de la clientèle universitaire francophone, sauf pour le programme Elderhost, destiné aux aînés, qui dure trois semaines par saison.

Différentes sessions intensives sont offertes au printemps et en été. D'abord, il y a le programme de trois semaines destiné aux enseignants désireux de se perfectionner. Et pour leurs enfants âgés de 3 à 11 ans, l'ÉIF a conçu un programme spécial intitulé "University for kids". Pour les jeunes de 12 à 16 ans, un tout nouveau programme d'aventures linguistiques est à l'agenda.

On dispense au printemps et en été, aux étudiants internationaux et canadiens de plus de 18 ans, des programmes d'immersion française d'une durée de 5 à 6 semaines. Pour la clientèle canadienne, s'ajoute un programme de perfectionnement du français pour les francophones qui résident à l'extérieur du Québec. À noter que le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC http://www.cmec.ca) a mis sur pied un programme de bourses pour ceux et celles qui désirent perfectionner et enrichir leur français.

Une vingtaine d'élèves franco-canadiens participaient au programme l'an dernier. L'enseignant Louis Dubois a pu constater l'importance qu'accordent ces étudiants à leur langue.

perfectionner

L'étudiante Sonya Abdulla, de Regina en Saskatchewan, ne cachait pas son enchantement lorsque nous l'avons rencontrée: «Quand je pense à mon séjour à Trois-Rivières, je n'ai que de beaux souvenirs. L'ÉIF est certainement une institution éducative, mais l'aspect social joue un grand rôle aussi. C'est avec l'aide des profs, des animateurs et des Trifluviens que nous avons eu l'opportunité de vivre la vie québécoise. L'équipe d'animation a organisé une foule d'activités qui nous exposaient à la culture et à la société francophone. Ces sorties nous ont permis de fonder des liens amicaux bien enracinés avec les autres personnes des différents programmes, peu importe leur langue maternelle.»

Et d'ajouter: «Grâce à un professeur très connaissant, une équipe d'animation bienveillante et des participants francophones passionnés, mes cinq semaines avec le programme ont non seulement été bonnes pédagogiquement, mais mémorables.»

L'ÉIF a trouvé une façon originale d'encadrer les étudiants qui se sont engagés à parler en français en tout temps et en tout lieu pendant leur séjour. Le truc: faire appel au milieu.

Ainsi, une trentaine de commerçants de la région de Trois-Rivières participent au programme et remettent des cartons rouges ou bleus aux étudiants, selon que ceux-ci parlent en français ou pas. Après avoir ramassé trop de cartons rouges, un étudiant doit se racheter, par exemple, en lisant un poème en classe. On attribue des prix à ceux qui reçoivent le plus de cartons bleus. Une motivation supplémentaire pour les apprenants.

L'École effectue continuellement un travail intensif au Canada et à l'étranger pour recruter ses étudiants. Elle participe régulièrement à des foires et à des congrès sur l'enseignement des langues secondes dans différents pays dont le Canada, les États-Unis, le Brésil et le Mexique. L'ÉIF a également des protocoles d'entente avec différentes institutions américaines, tandis que d'autres sont présentement en négociation avec l'Ontario et la Russie. Sa présence est également assurée à travers les Centres d'études canadiens qui ont pignon sur rue dans 15 pays.

De la documentation promotionnelle en français, en anglais et en espagnol est également disponible. L'ÉIF est aussi présente sur Internet (http://www.uqtr.uquebec.ca/eif). •



Communication sans fil

à l'Université Laurentienne

Philippe St-Pierre

L'Université Laurentienne inaugurera, d'ici à l'an 2003, une toute nouvelle technologie en matiere de communication: l'accès à Internet et au réseau informatique de l'institution sans connexion. En effet l'université, située à Sudbury, s'est donné le mandat de mettre au point une console portable donnant aux étudiants sur le campus la possibilité d'accéder aux réseaux informatiques et de suivre des cours à distance sans branchement informatique.

Annoncé le 4 octobre, ce projet évalué à plusieurs millions de dollars n'a pas son égal dans le monde, selon le recteur Jean Watters. «On veut être la première institution au monde à mettre au point cette technologie; c'est ce que nous souhaitons ardemment», déclare-t-il. M. Watters entend faire progresser l'Université Laurentienne sur le plan technologique. Il avait lancé les bases d'un projet semblable, au Collège Boréal, mais certaines ressources essentielles à son développement faisaient défaut à l'époque, rappelle-t-il.

Console portative

Concrètement, chercheurs et étudiants tenteront de mettre au point une console, du genre ordinateur portable, mais beaucoup plus compacte et facile à manipuler. La directrice générale de l'Institut d'innovation, d'apprentissage et de technologie de l'Université Laurentienne, Johanne Pomerleau, stipule qu'il y a des objectifs très précis à atteindre cette année pour réaliser ce projet en trois ans. «Il faut tester ce qui existe présentement sur le marche, s'assurer que l'interface présente est compatible et que la structure informatique de l'université répond aux normes que nous nous sommes imposées».

Cette technologie sans fil devrait opérer de trois façons: par un signal infrarouge, par des liens satellites et par un répartiteur base a l'université. La console pourra ainsi obtenir la connexion et les données par ces trois moyens de communication.

Pour acquérir eventuellement cette console, les étudiants devront debourser, selon une estimation sommaire, un peu plus de 1 000 $. Avec cette technologie, les étudiants pourront avoir accès au réseau Internet, a un traitement de texte, aux notes de cours, a une certaine formation a distance, qui reste à définir, et a des exemples concrets de problemes de chimie, de physique ou autres.

«La technologie va même nous permettre d'offrir de nouveaux cours, de faire participer virtuellement les étudiants à la formation en ayant le choix d'être à la bibliotheque, dans leur chambre ou à tout autre endroit sur le campus pour accéder aux réseaux», précise Mme Pomerleau.

Cette dernière tient à mentionner que le rayon d'action de la console n'est pas encore bien déterminé, mais que des études en cours en délimiteront la portée. Une chose est sûre: la bibliothèque sera l'endroit privilégié pour évaluer le fonctionnement, l'adaptabilité et l'utilisation de cette technologie par les étudiants.

Mise en place de la technologie

Au dire du recteur, Jean Watters, l'innovation technologique que veut mettre au point l'Université Laurentienne est un moyen tout à fait unique d' intéresser les chercheurs et les nouveaux étudiants à ce qui se fait à Sudbury.

«Plusieurs professeurs et étudiants participeront à l'élaboration de ce projet. Dans cette optique, nous pourrons même offrir de nouveaux cours relies a ce que nous développerons, et devenir en quelque sorte des specialistes dans le domaine».

Ce dernier précise que tout n'est pas en place présentement a l'universite et que la technologie n'est peut-être pas prête a 100 % sur le campus pour accueillir un tel projet, mais que la definition des besoins se veut la priorite de la présente année.

Des partenariats

Grâce a un engagement concret de Bell Canada, l'université s'assure a la fois d'un partenaire financier viable et d'une expertise en matiere de nouvelles technologies et de télécommunications. Elle se sent épaulée dans cette aventure. Le vice-président à l'exploitation chez Bell Canada, Mike Dunlop, reconnaît que l'initiative est de taille et que le projet est on ne peut plus interessant. «On a hâte de commencer le développement avec les gens de l'université. C'est un projet d'envergure et Bell Canada peut apporter une grande contribution dans le développement de cette technologie sans fil.»

D'autre part, l'université s'associe aussi au groupe Contact Nord pour développer son projet. Selon son président, Maxime Jean-Louis, ce projet pourrait réorienter la façon de transmettre l'éducation. L'entreprise, qui se spécialise entre autres dans la realisation de conférences audiviosuelles entend mettre ses connaissances à profit pour mener à bien le développement du concept. ●

Pourquoi pas un diplôme en francophonie canadienne?

Yves Lusignan

Il n'existe pas de diplôme universitaire en francophonie canadienne; du moins, pas encore. Mais s'il n'en tient qu'à Anne Gilbert, professeur au département de géographie de l'Université d'Ottawa, cela ne saurait tarder.

Mme Gilbert s'occupe du financement et de la publicité du Séminaire d'été sur la francophonie canadienne, qui se déroule depuis près de dix ans.

«On aimerait bien, d'ici un an, offrir un certificat de 30 crédits», confirme cette passionnée de la francophonie. L'idée, qui germe depuis quelque temps, a cheminé avec Dyane Adam. Avant d'accepter le poste de Commissaire aux langues officielles, celle-ci présidait le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec.

Les séminaires d'été découlent de la volonté d'une équipe de chercheurs et de spécialistes universitaires des questions francophones, de créer une occasion de discuter de la francophonie canadienne, dans un cadre moins formel que les salles de classe.

Lancé en 1992, le séminaire se déroule toujours dans une université du Regroupement et attire de 20 à 30 personnes de tous les coins du pays. Il a eu lieu à Ottawa, Moncton, Québec (Université Laval), Sudbury (Université Laurentienne), Toronto (collège universitaire Glendon), Saint-Boniface et Saint-Jean (la faculté de l'Alberta). L'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, accueillera le prochain (du 6 au 26 août 2000), axé sur la diaspora acadienne.

On ne demande pas aux personnes qui assistent au séminaire d'avoir pour livre de chevet le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, ni d'apprendre par cœur les taux d'assimilation des provinces. Mais pour consacrer trois semaines estivales à des discussions savantes sur l'épanouissement et le développement des communautés francophones, il faut être drôlement intéressé par le sujet.

La plupart des participants à ces séminaires achèvent leur baccalauréat ou entament la maîtrise. S'y joignent les enseignants désireux d'approfondir leurs connaissances en la matière, ou d'emmagasiner des crédits universitaires. Se greffent à eux des gens qui œuvrent pour la francophonie canadienne, au sein de la multitude d'organismes francophones qui pullulent au pays. Et même, à l'occasion, s'y mêlent des fonctionnaires de ministères provinciaux qui travaillent sur les dossiers francophones.

Les séminaires ont formé entre 200 et 250 personnes depuis le début des années 90, des membres actifs dans leur communauté pour la plupart. Anne Gilbert cite en exemple le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, Gino LeBlanc, qui a participé à une des premières éditions du séminaire.

Approfondir sa réflexion et ses connaissances

On a abordé une variété de thèmes depuis le premier séminaire tenu à l'Université d'Ottawa en 1992: environnement juridique, développement régional, éducation, francophonie nord-américaine, communications et culture. La thématique varie selon l'université hôtesse et se soumet aux préoccupations du milieu. Lorsque le séminaire s'est tenu à Moncton, la question du développement local s'imposait tout naturellement. En Alberta, la langue et l'éducation intéressaient plus les chercheurs.

Phénomène rare par les temps qui courent en milieu universitaire, ce séminaire ne coûte presque rien aux participants. En fait, les étudiants reçoivent des bourses d'environ 1 500 $ pour couvrir les frais d'inscription aux crédits universitaires, le transport et une bonne partie des frais de résidence. «On a été relativement habile pour faire financer les séminaires», commente Anne Gilbert, qui puise de l'aide monétaire auprès des ministères fédéraux, dont le Patrimoine canadien, et des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Détail important, véritable incitatif à papoter sur la francophonie canadienne: chaque séminaire mène à l'obtention de six crédits universitaires, soit deux cours de trois crédits. Il n'est pas question de cours en salle, à raison de trois heures par jour, mais d'un amalgame de présentations théoriques, de discussions, de réflexions et de travaux pratiques sur le terrain.

À ce rythme, cependant, l'obtention d'un certificat en francophonie canadienne prendrait cinq ans, ce qui est irréaliste, d'après Mme Gilbert. Celle-ci préfère une formule qui combinerait quelques séminaires d'été avec des cours qu'on pourrait suivre à l'université francophone de son choix. L'établissement d'enseignement où l'étudiant s'est inscrit au programme décernerait alors le diplôme.

Anne Gilbert est d'avis que l'obtention d'un diplôme universitaire en francophonie canadienne hisserait sans conteste ce sujet d'étude au niveau atteint par les programmes universitaires établis. ●

ACELF
www.acelf.ca

Année de la francophonie canadienne
www.francocanada.gc.ca

Association de la presse francophone
www.apf.ca

Collège André-Grasset
www.grasset.qc.ca

Collège Boréal
www.borealc.on.ca

Collège d'Alfred
www.alfredc.uoguelph.ca

Collège de l'Acadie
www.ccfne.ns.ca

Collège des Grands Lacs
www.grandslacs.on.ca

Collège universitaire de Hearst
www.univhearst.edu

Commissariat aux langues officielles
www.ocol-clo.gc.ca

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
www.cmec.ca/olp/

Défense nationale / Collège militaire royal
www.mdn.ca

École internationale de français
www.uqtr.uquebec.ca/eif

École nationale de théâtre
www.ent-nts.com

Éducacentre
www.educacentre.com

FCFA du Canada
www.franco.ca/fcfa

Fondation Baxter & Alma Ricard
www.fondationricard.com

Fondation des bourses du millénaire
www.boursesmillenaire.ca

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
www.oise.utoronto.ca/~maitrise

La Cité collégiale
www.lacitec.on.ca

Northern Alberta Institute of Technology
www.nait.ab.ca

Office national du film
www.onf.ca/actionfilm

RCCF
www.rccfc.ca

Refad
www.refad.ca

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/forum.html

Société Radio-Canada
www.radio-canada.ca

Stratégie jeunesse emploi
www.jeunesse.gc.ca

Subvention canadienne pour l'épargne-études
www.hrdc-drhc.gc.ca/scee

Université d'Ottawa
www.uottawa.ca

Université de Moncton
www.umoncton.ca

Université de Regina
www.uregina.ca

Université de Sherbrooke
www.usherb.ca

Université du Québec à Hull
www.uqah.uquebec.ca

Université du Québec à Montréal
www.uqam.ca

Université Laurentienne
www.laurentian.ca

Université Laval
www.ulaval.ca

Université Sainte-Anne
www.ustanne-59.ustanne.ednet.ns.ca

Université Saint-Paul
www.ustpaul.ca



En avoir pour son argent

Annie Bourret

Vous le gagnez, vous l'épargnez, vous le dépensez, vous en manquez ou vous en empruntez - l'argent, alias le *bacon*, les *bidous*, le *foin*, le *motton* ou les *sous*, occupe une place centrale dans l'esprit de la plupart des gens. Raison suffisante, semble-t-il, pour accorder de l'attention aux bons emplois en français.

Faut-il dire, par exemple, *frais ou droits d'inscription*? Du point de vue de la personne qui les débourse, le terme *frais* s'impose tout naturellement. L'expression correcte est cependant *droits d'inscription*, car une personne ou un organisme est en droit d'exiger ladite somme. On dit également *droits afférents* (redevance exigée des étudiants pour l'utilisation de services) et *droits de scolarité*, de même que *droits de douane et droits de succession*.

La féminisation du français, domaine où le Canada joue un rôle de chef de file, a peut-être contribué à l'apparition du générique *aide financière aux études*, analogue à des expressions comme *aide au logement, au cinéma, au développement*. Il faudrait le préférer d'ailleurs à *aide aux étudiants*, tant pour le sens (pour désigner ce à quoi l'aide est réellement destinée) que pour l'aspect non sexiste (rectitude politique oblige).

Le québécisme *prêts et bourses* désigne la structure de l'aide aux études dans cette province. Son équivalent, dans les autres provinces, se nomme *bourse d'entretien* ou *bourse de subsistance*. Selon le rendement scolaire, on peut obtenir des *bourses d'études*. Les *bourses d'excellence* encouragent les étudiants possédant des habiletés scolaires, artistiques ou athlétiques remarquables à poursuivre leur développement dans leur voie. Les etudiants diplômés (et non «gradués» comme une tasse à mesurer!) peuvent recevoir une *bourse de recherche* ou *de perfectionnement*, afin de se consacrer à leur spécialité.

On pourrait définir une bourse comme «un gros montant d'argent a déposer dans son compte de banque». Mais la définition comprend deux erreurs. *Compte en banque* (ou *bancaire*) est correct, tandis que *montant d'argent* mérite un petit bilan. Tout d'abord, la faute est attestee au Canada depuis 1897 (*Dictionnaire historique du français québécois*). Son usage fait donc partie de notre capital linguistique. Elle ressemble a un pleonasme (comme *monter en haut*), a cause du sens de *montant*, qui a pour synonymes *chiffre, somme* et *total*. La definition revue serait : «un gros montant/une grosse somme à deposer dans son compte en banque». L'ajout du mot *argent* est donc inutile, a moins de vouloir préciser la somme exacte (un montant de dix dollars).

Le mot *argent* a une histoire riche, car il a fait son entrée en français des le IXe siecle, dans l'un des tout premiers textes écrits en français (*Eulalie*, an 881). Son sens actuel de «toute sorte de monnaie» vient de l'importance qu'accordaient les financiers à la monnaie en argent, même par rapport à l'or, dès le XIIe siecle. Au fil du temps, la notion d'argent devient de plus en plus abstraite et en arrive à désigner du papier (aujourd'hui, des billets et des chèques). L'expression en *espèces sonnantes* et *trébuchantes* rappelle donc une réalité très vieille, celle de la monnaie métallique en argent.

Argent entre dans de nombreuses locutions : *bourreau d'argent* (1690); *le temps, c'est de l'argent* (1748); *des argents* (1767); *aucun argent comptant à verser* (1772); *faire de l'argent* (1837); *jouer à l'argent* (1877); *argent de poche* (1894); *prix en argent* (1923) et *l'argent ne pousse pas dans les arbres* (1974).

L'emploi *des argents* a toujours ete critique, même si le poète Verlaine (1844-1896) avait utilisé l'expression. Peut-être le fait qu'on puisse dire *de l'argent*, *des argents* et *de la bonne argent* reflete-t-il l'importance, sur le plan linguistique, de la notion elle-même. Car rares sont les mots du français qui peuvent se reclamer d'être utilises tant au singulier qu'au pluriel et tant au feminin qu'au masculin, avec le même sens. Presque aucun ouvrage de reference sur la langue française n'agree l'expression *des argents*. On recommande *credits, fonds, ressources financieres, deniers* (publics) et *sommes*. Comme on peut le voir, le choix ne manque pas pour remplacer l'erreur dans des expressions fautives comme *depenser*, *obtenir* ou *allouer des argents*.

Maintenant, avec toutes ces informations esperons que vous en aurez [illegible] pour votre argent...

Annie Bourret est l'auteure de *Pour l'amour du français* (Leméac, 1999).

● **erreur**

frais afférents
frais d'inscription
montant d'argent
compte de banque
des argents

o **correct**

droits afférents
droits d'inscription
montant, somme, total
compte en banque (ou bancaire)
fonds, crédits, ressources financières,
sommes, deniers publics